

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 9888

Mardi 4 Avril 2023

Experts et autres spécialistes unanimes

Le modèle agricole est à repenser **Absolument**



La sécurité alimentaire ?
On en est loin

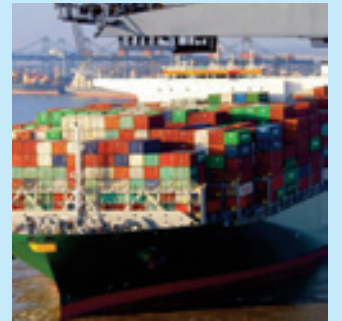
Pages 2-3

Aux camps de la honte à Tindouf
Désobéissance civile, soulèvement et dangereuse tension sociale



Page 4

Le déficit commercial n'en finit pas de se creuser



Page 6

Libé Ramadan

Quand le tracteur carbure grâce aux boues de vache

En Irak, la jeunesse branchée accro aux frifes

Blagues

...ET LA VIE CONTINUE

Le livre

Records: Gratin de brocolis et de pommes de terre

Balout farci à la viande hachée

De P 9 à P16

Experts et autres spécialistes unanimes

Le modèle agricole est à repenser Absolument

Actualité



Les appels demandant à repenser le modèle agricole se suivent et se ressemblent. Le dernier en date émane d'une personne fin connaissance de la situation économique et sociale du pays. Il s'agit d'Ahmed Lahlimi, haut-commissaire au plan. Dans une interview accordée dernièrement à Médias 24, il a déclaré que «l'agriculture doit faire sa révolution pour changer de système de production» et «aller vers une souveraineté alimentaire» et vers «l'auto-suffisance dans la mesure du possible» tout en réalisant «des progrès techniques et technologiques pour améliorer les rendements».

Un appel qui n'a rien de nouveau puisqu'il a déjà été lancé il y a quelques années par de nombreux chercheurs et spécialistes ainsi que par des militants et acteurs associatifs. Certains ont même tiré la sonnette d'alarme depuis le lancement du Plan Maroc Vert (PMV) en 2008.

Essoufflement d'un modèle

Najib Akesbi, économiste et universitaire, a été le premier à alerter l'opinion publique. Selon lui, la mise en œuvre de ce programme a révélé son caractère «techniciste», «productiviste» et indifférent concernant la spécificité du secteur agricole ainsi que vis-à-vis des expériences internationales, notamment européennes où ce

type de modèle a eu de fâcheuses conséquences comme l'appauvrissement des sols, l'épuisement des ressources naturelles, l'émission des GES, etc. Dans son article «Une nouvelle stratégie pour l'agriculture marocaine: Le Plan Maroc Vert», il a expliqué que le PMV ne prend pas en considération «les conséquences écologiques du développement «agressif» de la production». A tel point que dans certaines régions, les décideurs n'ont pas jugé utile «d'examiner la compatibilité de certains objectifs de produc-

tion avec les disponibilités en ressources naturelles locales. C'est notamment le cas de certaines filières fortement consommatrices d'eau dans des régions qui en manquent de plus en plus». D'autant plus qu'il s'agit en grande partie de filières essentiellement dirigées vers l'export (filiales agrumicoles, oléicoles, maraîchères et fruitières), «excessivement intensives, fortement utilisatrices d'intrants dommageables pour l'équilibre du milieu, gaspilleuses d'une ressource rare qui est l'eau».

De son côté, Mohamed Taher Sraïri, enseignant-chercheur et professeur à l'Institut agronomique et vétérinaire Hasan II de Rabat, a révélé dans son article «Repenser le modèle de développement agricole du Maroc pour l'ère post-Covid-19», que la pandémie de Covid-19, qui s'est déclarée en une année très sèche, a offert une opportunité pour réviser les principales contraintes auxquelles fait face le secteur agricole : manque d'eau et faible rémunération du travail. «Elle a aussi attiré l'attention de l'opinion publique sur les quantités importantes de denrées vivrières importées. La balance des paiements des produits alimentaires demeure négative, malgré des exportations de produits agricoles mises en relief par le discours officiel. En outre, des études récentes ont montré que ces dernières dépendent avant tout d'usages accrus et souvent

déraisonnables d'eau souterraine, malgré les subventions à la conversion des systèmes d'irrigation gravitaire vers le goutte-à-goutte», précise-t-il.

Et de poursuivre : « Des suivis d'exploitations ont démontré que ces subventions ont généré une expansion de la surface irriguée avec des cultures à besoins hydriques élevés. Cette situation doit être considérée comme étant à l'opposé de l'objectif recherché : une amélioration de la valorisation de l'eau. Il faut donc reconnaître que l'agriculture de l'ère post-Covid-19 devra être différente ».

En effet, Mohamed Taher Sraïri soutient que « la production de céréales du Maroc n'a quasiment pas évolué depuis le lancement du PMV, malgré la promotion d'un système semencier renouvelé. La production demeure largement impactée par les aléas climatiques, impliquant une variabilité marquée. Le PMV n'a pas induit de changement significatif de pratiques de production, mais il a consolidé la substitution de l'orge par le blé tendre, vu les évolutions des habitudes alimentaires de la population marocaine. L'amélioration des rendements de céréales demeure limitée (une moyenne de 1,64 tonne par ha durant la période du PMV, alors qu'elle était de 1,17 tonne par ha entre 2001 et 2007, selon l'ONICL, 2020), inférieure à la moyenne africaine (2,34 tonnes par ha) ». Et malgré les efforts



La sécurité
alimentaire ?
On en est loin

pour généraliser les usages des engrais dans un pays leader en termes de production et de transformation des phosphates, ajoute-t-il, les niveaux limités de productivité des céréales reflètent une gestion parfaite de l'eau pluviale et de la fertilité des sols. « Ils démontrent aussi les faiblesses structurelles du système de conseil agricole, intimant que des interventions sur le long terme sont nécessaires pour assurer la diffusion des bases de l'agriculture de conservation, comme cela a été démontré dans des contextes similaires. La focalisation sur le développement des surfaces irriguées est basée sur la théorie des avantages comparatifs, qui pousse l'agriculture du Maroc à exporter toujours plus de fruits et légumes en contribuant à l'assèchement des nappes à l'instar de ce qui est relevé dans d'autres régions semi-arides du monde, tout en mobilisant une main-d'œuvre bon marché. Elle astreint aussi le pays à importer l'essentiel de ses produits vivriers de base (céréales et légumineuses, huiles végétales, sucre, aliments du bétail, etc.) », observe-t-il.

A ce propos, il a expliqué « que pour les 9 premiers mois de l'année 2020, les importations de blé tendre ont crû significativement du fait de la sécheresse et de la volonté des pouvoirs publics de constituer des stocks de sécurité, atteignant un record de 5,9 millions de tonnes ». Selon lui, « pareille stratégie passe sous silence tous les impacts environnementaux qu'elle génère (baisse de la fertilité des sols, épuisement des nappes, pollution des sols et des eaux du fait de l'utilisation croissante et non régulée de pesticides et fertilisants, perte de biodiversité, etc.) et promeut un modèle de développement dont les limites ont été dévoilées par l'irruption de la pandémie : dépendance alimentaire, vulnérabilités par rapport à la volatilité des prix des denrées ex-

portées, manque d'eau (la distribution étant devenue rationnée dans certaines villes et dans de nombreux périmètres agricoles) ».

Une dynamique ouverte handicapée

La remise en cause du modèle agricole marocain n'a pas été l'apanage des seuls chercheurs. La Direction des études et des prévisions financières (DEPF) a également discuté ce sujet dans un rapport datant de 2018. Intitulé : «Le secteur agricole marocain: Tendances structurelles, enjeux et perspectives de développement », ledit rapport précise que des efforts notables ont été déployés depuis 2000 et permis au secteur d'enregistrer plusieurs acquis dont, en particulier, l'édification d'infrastructures hydro-agricoles, la diversification de la production végétale et animale, la capitalisation d'un savoir-faire ancestral reconnu (pratiques culturales et d'irrigation...) ainsi que le développement d'avantages comparatifs avérés, notamment dans la filière des fruits et légumes.

Cependant, cette dynamique a été souvent handicapée par certains défis qui perdurent et empêchent le secteur de se développer davantage. Ces contraintes portent particulièrement, précise le rapport, sur le déficit de gouvernance (inefficacité des interventions publiques avec une faiblesse institutionnelle à l'échelle territoriale, faiblesses en termes de partenariat public-privé et d'organisation professionnelle, centralisation accrue au détriment de la territorialisation de l'action publique...), la problématique foncière qui entrave l'essor de l'investissement agricole (sachant que les petits exploitants représentent 70% des exploitations), le capital humain insuffisamment préparé pour contribuer à la modernisation du secteur (taux d'analphabétisme élevé, faible

adoption des technologies), la gestion de la ressource hydrique insuffisamment rationalisée (faible efficacité de l'irrigation à la parcelle dominée par les systèmes gravitaires), ainsi que la faible organisation de certaines filières.

S'agissant des ressources hydriques, le document de la DEPF révèle que si des actions ont été déployées en la matière et se sont soldées par l'équipement en goutte-à-goutte de près de 560.000 ha à fin 2018 (soit une économie d'eau effective de plus de 1,6 milliard de m³ par an), ces réalisations demeurent insuffisantes puisqu'une part importante des superficies irriguées reste encore dominée par une irrigation essentiellement gravitaire (près de 63%) avec une faible efficacité (près de 50%).

L'analyse détaillée des composantes du déficit agroalimentaire global marocain révèle le poids important de la composante céréalière. En effet, les céréales ont représenté en moyenne près de 91,3% et 75,8% du déficit agroalimentaire respectivement pour les deux périodes 2000-2007 et 2008-2018.

A noter que ce déficit a enregistré une hausse considérable entre les deux périodes de près de 85%, en raison de l'appréciation des importations céréalières aussi bien en termes de prix que de volume (+35% pour le blé).

Dépendance alimentaire

Les critiques vers le modèle agricole marocain sont devenues dernièrement récurrentes également de la part de militants écologistes et d'associations qui «mettent en garde contre les conséquences d'une agriculture gourmande en eau et tournée, pour une bonne part, vers l'export plutôt que vers l'autosuffisance, assure le journal LeMonde. Notamment dans un pays en situation de

« stress hydrique structurel », comme il a été rappelé, en juillet dernier, par la Banque mondiale dans un rapport sur l'économie marocaine. En effet, le pays dispose de 600 mètres cubes d'eau par personne et par an – contre 2 600 mètres cubes en 1960 –, et la demande en eau dépasse largement les ressources disponibles. A ce propos, le journaliste de LeMonde assure que dans ce contexte, le pays est confronté à un dilemme : « Comment concilier un modèle d'agriculture intensive qui représente 14 % du PIB et emploie 40 % de la population active, mais accapare 85 % de la consommation nationale en eau, avec l'impératif de préserver ce qui lui reste de ressources hydriques ? ».

Les scientifiques, les militants écologistes et les associations reprochent également au modèle agricole marocain son incapacité à garantir la sécurité alimentaire. Ils estiment que malgré les efforts et les programmes mis en place durant les vingt dernières années, le Maroc souffre toujours de l'insécurité alimentaire. M. Berdai, chercheur, considère, dans son article « Le Plan Maroc Vert et la sécurité alimentaire : Quelle perspective à l'horizon 2020 ? », que « bien que l'insécurité alimentaire soit un danger latent aux conséquences redoutables, le Plan Maroc Vert (PMV) n'a pas traité la question de la sécurité alimentaire et le Maroc n'a pas de stratégie clairement établie dans le domaine. Heureusement, les actions contribuant à l'amélioration de ses déterminants de long terme sont inscrites, depuis 2000, dans les programmes concourant aux Objectifs du millénaire pour le développement ».

Des propos confortés par le rapport du Baromètre arabe datant de 2022 et baptisé « L'insécurité alimentaire et ses mécontentements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ». Selon ce dernier, près de 36% des citoyens marocains souffrent d'insécurité alimentaire, à un moment où le Maroc dépend fortement des importations alimentaires. Le rapport indique qu'il existe un écart en termes de sécurité alimentaire entre les villes et les zones rurales, du fait que l'insécurité s'aggrave dans le monde rural au Maroc, atteignant 40%, contre 30% dans les villes.

Le même rapport s'est penché sur le Plan Maroc Vert, qui n'aurait pas tant la sécurité alimentaire des Marocains alors qu'il accordait des concessions aux grands agriculteurs, selon la même source. « Alors que le Plan Maroc Vert 2008 a augmenté la production alimentaire, les grandes entreprises agricoles ont été les principales bénéficiaires au détriment des petites entreprises agricoles et rurales, et leur dépendance à l'égard des importations alimentaires était élevée », explique le rapport.

Ce dernier s'attend à ce que le problème de la sécurité alimentaire au Maroc se poursuive, compte tenu de la forte dépendance aux importations, ce qui rendra importante la vulnérabilité à la hausse des prix étrangers, car il est probable que cette hausse continue d'affecter la capacité du pays à se nourrir, d'autant plus que l'impact de la guerre en Ukraine sur la chaîne d'approvisionnement n'est pas près de s'estomper.

Selon les chiffres publiés par le rapport, 36% des Marocains ont confirmé que la nourriture qu'ils avaient achetée était épuisée et qu'ils n'avaient pas assez d'argent pour en acheter plus. Le pourcentage monte à 62% pour les citoyens marocains qui craignent de manquer de nourriture avant d'obtenir l'argent pour en acheter davantage, ce qui les a incités à dire que le type de gouvernement au Maroc n'a pas d'importance pour eux, tant qu'il reste capable de résoudre le problème économique du pays.

Hassan Bentaleb



Aux camps de la honte à Tindouf

Désobéissance civile, soulèvement et dangereuse tension sociale

Depuis le début de l'année 2023, les camps de Tindouf connaissent des tensions, des affrontements entre séquestrés et miliciens causant des dégâts matériels et parfois, morts et des blessures dans les rangs des belligérants. Mais la situation vécue, dans la nuit de samedi à dimanche, est de loin la plus violente. Elle s'est distinguée par les incendies tous azimuts qui ont détruit le siège de la direction du polisario.

Selon un manifestant, cette colère populaire est la réaction aux mauvais traitements et interpellations auxquels sont soumises les femmes dans ces camps. Et d'ajouter que "la colère a commencé à monter, jusqu'à atteindre un niveau intolérable, de sorte que les masses ont commencé à se libérer du complexe de la peur et à attaquer collectivement les locaux du polisario", notant que ce soulèvement contre la milice des mercenaires est survenu en réponse aux nombreux raids violents de celle-ci contre les séquestrés. Il a également indiqué que ces événements qui s'intensifient de jour en jour et auxquels participent les partisans de l'initiative d'autonomie au Sahara sous souveraineté marocaine, sont le fait de la misère et de la précarité exacerbées par l'oppression que subissent ces séquestrés.

Et de conclure : «Les populations ne supportent plus de subir



les descentes répétées effectuées par les miliciens qui attendent, en général, les dernières heures de la nuit pour investir les domiciles des supposés opposants qu'ils malmènent devant le regard de leurs enfants et de leurs voisins».

A noter qu'en date du 1er mars 2023, l'Organisation pour la communication africaine et l'avancement de la coopération

économique internationale, basée à Genève, en Suisse, a soumis un rapport au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, dans lequel elle exprime sa grande préoccupation quant à la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf et aux violations perpétrées par le polisario, adressant un appel à la communauté internationale pour mettre

fin à cette situation.

Réagissant à ces événements les notables et chioukhs des Aoulad Dlim ont publié un communiqué exprimant leur profond regret et leur dénonciation des récents événements dans les camps de Tindouf.

Ils ont déclaré avoir appris avec une profonde tristesse ce qui se passe dans les camps de Tindouf,

soulignant que ces actes criminels odieux de harcèlement, d'abus, de passage à tabac et de menaces de liquidation physique commis par le polisario ne peuvent en aucun cas être ignorés. Ils ont également appelé le Secrétaire général des Nations unies à mettre un terme à ces actes criminels et à œuvrer pour mettre fin à ce conflit artificiel.

Ahmadou El-Katab

Gilad Ben Nun : L'approche marocaine de lutte contre l'extrémisme, une référence fondamentale



L'approche du Maroc pour faire face à l'extrémisme religieux est une référence fondamentale, a affirmé l'expert international et enseignant-chercheur en études européennes et internationales à l'université allemande de Leipzig, Gilad Ben Nun.

"Une vue d'ensemble de l'approche générale du Maroc pour lutter contre l'extrémisme

religieux donne clairement la mesure de la réussite de tels efforts. Le fait que beaucoup dans le voisinage géographique du Maroc, y compris les pays de l'UE et la Commission européenne, considèrent son approche comme une référence fondamentale sur la manière de lutter contre l'extrémisme violent est assez éloquent", a-t-il indiqué dans une déclaration à

la MAP, dans le sillage des arrestations opérées, en mars, par les services de sécurité marocains d'extrémistes affiliés à Daech.

Passant en revue les défis que pose la menace extrémiste, l'expert a souligné l'efficacité et la réaction rapide des services de sécurité marocains.

M. Ben Nun a également mis en avant les spécificités qui distinguent le Maroc dans "ses engagements réussis contre l'extrémisme religieux", ainsi que son approche holistique, alliant sécurité, économie et confiance dans la gouvernance.

Selon lui, la remarquable capacité du Maroc à combiner des approches basées sur la sécurité avec celles liées au développement économique est l'un des facteurs clés du succès.

S'y ajoutent, a-t-il poursuivi, "l'attention qu'accorde le Royaume aux projets d'infrac-

structure générateurs d'emplois et de prospérité pour son peuple, associée à une forte confiance populaire, et à la fierté des Marocains de leur monarchie constitutionnelle de longue date".

"Si l'on additionne à cela la tendance naturelle de la société marocaine à la tolérance, ainsi que son rejet des actes de violence motivés par la religion (...), on obtient un soutien sociétal fondamental en faveur d'une action décisive de l'Etat contre les extrémistes", a indiqué M. Ben Nun.

Plutôt que de s'en remettre exclusivement aux outils de sécurité traditionnels pour affronter les groupes extrémistes, le Maroc, notamment, a créé des espaces de dialogue politique et de déradicalisation, a ajouté l'enseignant-chercheur.

Le Maroc, a-t-il relevé, a consciemment et positivement

opté pour la construction d'espaces pour le dialogue avec les extrémistes violents, dans un effort pour les ramener dans la société, citant, dans ce sens, différentes initiatives, comme le programme "Moussalaha", lesquelles ont permis au Maroc de se démarquer fortement de la plupart des pays qui ont concentré leurs efforts de lutte contre l'extrémisme religieux violent "quelque peu exclusivement sur des mesures de sécurité de plus en plus sévères".

Selon M. Ben Nun, la société marocaine elle-même est le plus grand facteur contribuant à la réussite des efforts de lutte contre l'extrémisme religieux au Maroc, eu égard à ses caractéristiques alliant tolérance religieuse à l'égard des autres confessions, hospitalité, acceptation de la différence humaine et sentiment de confiance en sa propre identité marocaine indivisible.

Ouverture d'une enquête à l'encontre d'un policier ayant tiré des balles sur deux fonctionnaires

Le service préfectoral de la police judiciaire de Marrakech a ouvert une enquête, dimanche, sous la supervision du parquet compétent à l'encontre d'un inspecteur de police principal exerçant à la circonscription de police de la ville pour avoir tiré des balles de son arme de service sur deux fonctionnaires, a-t-

on appris de source sécuritaire. Selon les données préliminaires de l'enquête, le prévenu a usé illégalement de son arme de service, blessant un agent d'autorité et un élément des forces auxiliaires qui étaient en mission de contrôle des infractions d'urbanisme imputées au policier mis en cause, explique la même

source. L'intervention sécuritaire a permis l'arrestation du policier et la saisie de son arme de service et de sa munition, poursuit la même source, notant que le suspect a été placé en détention préventive en vue de déterminer les tenants et aboutissants de cet acte criminel, tandis que les blessés ont été évacués à l'hôpital

pour recevoir les soins nécessaires.

Dans l'attente des conclusions de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, la Direction générale de la sûreté nationale a décidé la suspension provisoire du policier mise en cause, ajoute la même source.

Société

Ramadan dans la région du Nord du Maroc

Les ménages renouent avec le "four du quartier"



Pendant le Ramadan, de nombreux ménages de la région du Nord renouent avec le "four du quartier" (four traditionnel), qui était et constitue toujours un maillon essentiel pour la préservation des traditions culinaires populaires liées à ce mois sacré.

Le four traditionnel dans les villes du Nord, à l'instar des autres médinas marocaines, était un établissement essentiel dans le tissu urbain des quartiers, aux côtés des hammams (bains traditionnels), des fontaines murales et des mosquées, et faisait partie intégrante du vécu quotidien de la population et de l'architecture même de ces villes.

Le recours au four traditionnel, malgré la simplicité de son architecture et ses outils de travail, a toujours été essentiel, de sorte que de nombreux quartiers dans les médinas étaient connus par le nom de leurs fours et des propriétaires de ces fours.

Malgré la baisse de l'affluence sur les services des fours traditionnels, en raison du changement du mode de vie de la population, des profondes mutations sociétales et de l'émergence de fours modernes, nombreux sont ceux qui optent toujours pour ces fours, notamment pendant le Ramadan, pour cuire le pain et certains plats populaires, comme le tajine de poisson, la calienté et la pastilla, en vue de retrouver les senteurs et les saveurs de plats cuits au feu de bois.

Le four du quartier fournit encore de

nombreux services qui sont généralement de nature saisonnière, mais sont liés aux habitudes des gens pendant le Ramadan, avant l'Aïd Al-Fitr et l'Aïd Al-Adha, lors des fêtes de mariage et des cérémonies de baptême (Akika), ou même lorsque les femmes veulent montrer leur expertise dans la préparation de toutes sortes de gâteaux traditionnels.

Certains fours traditionnels dans la région du Nord se sont même spécialisés dans la cuisson de la "Tanja", le plat le plus fameux de la ville de Marrakech, et des différentes sortes d'entrées et de gourmandises salées, une tâche qui nécessite des compétences particulières de la part de l'enfourneur, qui doit s'adapter en continu à l'évolution des demandes des clients.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, un mitron (terrah) qui travaille dans un four, créé il y a 150 ans dans l'une des ruelles de l'ancienne médina de Tanger, a souligné que son travail pendant le Ramadan porte notamment sur la cuisson du pain et des différents plats à base de poisson, de viande et de volaille, alors que durant les derniers jours du mois sacré les habitants du quartier apportent des gâteaux à cuire, qui sont préparés pour l'Aïd Al Fitr.

Pendant le Ramadan et les jours précédant les fêtes, l'enfourneur doit modifier ses horaires de travail et redoubler d'efforts pour répondre aux attentes des clients.

Faisant preuve de générosité, une valeur profondément ancrée dans la société marocaine, les ménagères donnaient à l'enfourneur (fraini) une partie de leurs préparations. À Tétouan, par exemple, les femmes apportaient des planches à pain avec un petit pain appelé "bouya", qui était considéré comme un cadeau à l'enfourneur, ou lui donnaient une partie de leurs plats cuits, en guise de reconnaissance pour ses efforts et sa patience, en étant tout le temps exposé à la chaleur du four.

C'était une scène familière de voir des enfants, des femmes ou des hommes porteurs de planches à pain au four, pour une cuisson selon les traditions marocaines. A cet égard, Mohamed, un habitant de la médina de Tanger, se remémore des souvenirs d'enfance avec "le four du quartier", auquel il recourt encore aujourd'hui pour cuire du pain, des gâteaux et certains plats, notant que les habitants du quartier tiennent à partager avec les travailleurs du four le repas de l'Iftar, en reconnaissance de leur dévouement pour réussir leur mission qui est de satisfaire leurs clients. Beaucoup s'interrogent sur un secret que seul l'enfourneur connaît, à savoir sa capacité à ne pas mélanger les pains des clients, une tâche qui requiert une attention extrême et un sens élevé de minutie. Cependant, certaines femmes tenaient à faire un signe sur le pain, afin de s'assurer que ce pain est le leur.

La mémoire populaire évoque les années où le Ramadan se déroulait en hiver, lorsque le four du quartier servait à fournir aux familles des braises enflammées pour allumer le barbecue en terre cuite, un service que le four rendait aux clients fidèles, notamment au début de chaque soirée glaciale du Ramadan.

Par ailleurs, la prise de conscience croissante de la nécessité de respecter l'environnement a posé de nouveaux défis pour le développement du secteur des fours traditionnels, d'autant plus qu'ils fonctionnent principalement au bois, ce qui nécessite la coupe d'arbres et génère des émissions de dioxyde de carbone.

Dans ce cadre, la ville de Chefchaouen a connu une expérience pilote, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en diminuant la consommation de bois de chauffage, à travers le recours au chauffage par convection et avec des briques réfractaires.

Cette initiative, menée par l'Association Talasentane pour l'environnement et le développement, a pour objectif de réduire le gaspillage énergétique et l'exploitation du bois de chauffage et des forêts, ce qui a permis une réduction de la consommation de bois de chauffage d'environ 35%.

Face au risque de disparition, une attention particulière doit être accordée aux fours traditionnels, non seulement en tant que projets de services, mais également en tant que composante architecturale essentielle du tissu urbain des médinas et symbole de l'authenticité de la cuisine marocaine.

Par Abdelaziz Hayoun
(MAP)



Le four du quartier fournit encore de nombreux services qui sont généralement de nature saisonnière, mais sont liés aux habitudes des gens pendant le Ramadan

Economie

Performance trimestrielle
La Bourse de Casablanca en recul au premier trimestre

La Bourse de Casablanca a clôturé le 1er trimestre de 2023 (T1-2023) en recul, son principal indice, le MASI, lâchant 3,07% à 10.391,39 points (pts).

Le MASI.20, qui reflète la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides, et le MASL.ESG, indice des entreprises qui recueillent la meilleure notation ESG, telle que publiée par Moody's ESG Solutions, ont respectivement perdu 2,96% à 832,06 pts, et 2,15% à 787,70 pts, rapporte la MAP.

A l'inverse, le MASI Mid and Small Cap, indice thématique qui calcule la performance des cours des petites et moyennes entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, a gagné 1,79% à 854,45 pts.

Au terme de ce trimestre, 7 secteurs ont terminé en hausse, 15 en baisse et 1 secteur est resté stable. Le secteur "Sociétés de portefeuilles - holdings" a réalisé la meilleure performance (+8,54%), devant celui des "Loisirs et hôtels" (+7,02%) et de la "Santé" (+3,99%).

A l'opposé, le secteur "Chimie" (-19,88%) a accusé le plus fort repli, suivi de celui de l'électricité (-12,57%) et du "Pétrole et gaz" (-11,18%). Le volume global des échanges au T1 s'est élevé à plus de 15,32 milliards de dirhams (MMDH), dont 5,23 MMDH réalisés sur le marché central actions, 1,12 MMDH sur le marché de blocs (actions), alors que les apports de titres se sont établis à 8,72 MMDH.

Sur le podium des transactions des valeurs, Attijariwafa Bank figure en tête avec un volume de 984,27 millions de dirhams (MDH), suivie d'Itissalat Al-Maghrib (890,41 MDH), et de BCP (457,27 MDH).

La capitalisation boursière s'est chiffrée à près de 542,10 MMDH. Sur le front des valeurs, les plus fortes baisses ont été accusées par Res Dar Saada (-44,44% à 10 DH), IB Maroc.com (-41,23% à 18,2 DH), Stokvis Nord Afrique (-27,63% à 11,37 DH), Snep (-21,95% à 483,9 DH) et Réalisations mécaniques (-16,67% à 125 DH).

Les plus fortes hausses de la semaine ont été l'œuvre de BMCI (+29,80% à 460 DH), Alliances (+19,46% à 62,12 DH), Zellidja S.A (+16,84% à 85 DH), Timar (+13,56% à 204,4 DH) et Salafin (+11,93% à 638 DH).

Le déficit commercial n'en finit pas de se creuser



Le déficit commercial du Maroc continue de se creuser. A fin février 2023, il s'est établi à près de 44,92 milliards de dirhams (MMDH) au lieu de 38,14 MMDH un an plus tôt.

Il s'est donc accéléré de 17,8% par rapport à la même période de l'année 2022, selon les données publiées récemment par l'Office des changes qui établit le taux de couverture à 60% contre 61,5% une année auparavant.

A titre de comparaison, le déficit commercial s'était creusé de 10,6% à fin janvier 2023 pour atteindre 21,77 MMDH contre 19,69 MMDH à fin janvier 2022. Rappelons également qu'il s'était creusé de 56,5% (-311,63 MMDH

contre -199,17 MMDH) au titre de l'année 2022.

Pour bien comprendre ce nouveau déficit commercial, l'Office des changes note qu'au titre des deux premiers mois de l'année 2023, les importations ont augmenté de 11,6% (+11,80 MMDH) se situant à 113,63 MMDH contre 101,83 MMDH à fin février 2022 ; alors que les exportations se sont élevées à 68,71 MMDH contre 63,69 MMDH une année auparavant enregistrant une hausse de 7,9% (+5,02 MMDH).

Plus de détails concernant l'évolution des échanges extérieurs sont fournis par l'Office dans un document sur les indicateurs mensuels des échanges extérieurs du mois de février.

Le document rendu public récemment indique que la hausse des importations de biens a touché la majorité des groupes de produits. La facture énergétique a ainsi connu une progression de 29,6% (+4,74 MMDH) en raison « de la hausse des approvisionnements de l'ensemble des produits énergétiques, en l'occurrence ceux en gas-oils et fuel-oils (+1,67 MMDH) due à l'accroissement des prix de 29,2% (8.940 DH/T à fin février 2023 contre 6.921 DH/T un an auparavant) », souligne l'Office notant cependant un recul de 5,1% des quantités importées.

Suite à la croissance, entre autres, des achats des moteurs à pis-

tons de 41,6% : 2,63 MMDH contre 1,86 MMDH, les importations des biens d'équipement sont de leur côté ressorties en hausse de 16,7%, apprend-on.

Les importations des produits finis de consommation se sont pour leur part accrues de 11,9% (+2,42 MMDH); tandis que les achats des produits bruts ont accusé une baisse de 4,7%, après le recul des achats des sulfures bruts et non raffinés de 49,8% : 1,47 MMDH à fin février 2023 contre 2,94 MMDH à fin février 2022.

Quant aux importations des demi-produits, les données montrent qu'elles ont reculé de 3,2%, du fait de la diminution des achats de l'ammoniac de 30,6% (2,03 MMDH à fin février 2023 contre 2,93 MMDH à fin février 2022).

Toujours selon l'Office, l'accroissement des exportations de marchandises – qui se sont situées à 68,72 MMDH contre 63,70 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 7,9% (+5,02 MMDH) – a concerné la majorité des secteurs, essentiellement, le secteur de l'automobile, celui de l'électronique et électricité et celui du textile et cuir.

En hausse de 40,5% (+6,24 MMDH), les ventes du secteur automobile se sont élevées à 21,66 MMDH à fin février 2023 contre 15,42 MMDH à fin février 2022.

Pour l'Office des changes, cette progression s'explique par la « hausse des ventes de tous les segments du secteur, à savoir le

segment de la construction (+44,7% ou +2,92 MMDH), celui du câblage (+43,8% ou +2,20 MMDH) et celui de l'intérieur véhicules et sièges (+20% ou +255MMDH).

Sur la même période, les exportations du secteur électronique et électricité ont bondi de 36,4% ou +975MMDH, se situant à 3,65 MMDH à fin février 2023, en raison principalement de la hausse des ventes des composants électroniques de 57,7% (1,40 MMDH à fin février 2023 contre 887MMDH à fin février 2022) et celles des fils et câbles (+33,9% :1,37 MMDH au titre des deux premiers mois de l'année 2023 contre 1,02 MMDH une année auparavant).

En hausse de 15,1%, au titre des deux premiers mois de l'année 2023, les ventes du textile et cuir ont connu une augmentation grâce à la hausse des exportations des vêtements confectionnés (+18%), des chaussures (+20,6%), et dans un moindre mesure des articles de bonneterie (+7,6%).

En parallèle, les exportations des phosphates et dérivés se sont élevées à 10,96 MMDH à fin février 2023 contre 14,68 MMDH à fin février 2022, après le recul observé au niveau des ventes des engrais naturels et chimiques (-22,3%), de celles de l'acide phosphorique (-37,8%) et de celles des phosphates (-17,5%).

Alain Bouithy



A fin février 2023, il a poursuivi sa dégradation pour avoisiner 44,92 MMDH contre 38,14 MMDH un an plus tôt

La CDG et la CMR signent une convention-cadre en faveur du développement socioéconomique du Royaume

La Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et la Caisse marocaine des retraites (CMR) ont signé, vendredi à Rabat, une convention-cadre visant à renforcer leur collaboration pour le développement socioéconomique du Royaume.

Cette convention vise à promouvoir une coopération fructueuse entre les deux institutions dans le sens de la convergence de leurs missions, leurs aspirations mutuelles et leurs intérêts communs, indiquent les deux parties dans un communiqué conjoint.

La CDG et la CMR ambitionnent ainsi de mutualiser

leurs efforts et moyens autour de plusieurs axes de partenariat, notamment le co-investissement dans des projets présentant un enjeu stratégique pour le développement socioéconomique et territorial dans des secteurs stratégiques et d'avenir, ainsi que l'identification d'opportunités de mutualisation et mise en place de mécanismes favorisant la mise en commun des ressources dans une perspective de rationalisation et d'amélioration de la performance, rapporte la MAP.

Il s'agit aussi de l'amélioration des services rendus aux

usagers à travers une meilleure coordination en matière de gestion des carrières et des droits à la retraite, ainsi que la simplification et la digitalisation des démarches, et du lancement d'initiatives visant la promotion et le développement de services aux pensionnés en collaboration avec l'écosystème (acteurs publics, partenaires privés, start-up...).

La convention prévoit de mettre en place des comités de pilotage et de suivi en vue de veiller à la bonne gouvernance de cette convention et au déploiement effectif des projets qui en découlent.

Vices de construction

Focus sur un déclencheur majeur des litiges immobiliers

Les transactions immobilières se hissent aux premiers rangs des investissements financiers les plus volumineux, d'où les préoccupations des acquéreurs face aux problèmes de l'industrie de la construction, dont les vices évidents et cachés, souvent causés par une négligence, ou un mauvais contrôle de la qualité.

Des projets en retard, dépassant le budget programmé, ou souffrant de matériaux de construction non adaptés, les conflits dans le secteur immobilier se multiplient, entraînant des litiges, voire des défaillances des entreprises contractantes.

De ce fait, une meilleure compréhension des aspects relatifs aux vices de construction et leurs origines permettra de mieux gérer les enjeux de qualité.

Les projets immobiliers nécessitent d'ailleurs une meilleure qualité à moindre coût de construction et dans un délai à respecter, ce qui rend la relation qualité-coût-temps difficile à équilibrer et met les entrepreneurs sous pression. Un système de gestion de la qualité doit ainsi être maintenu lors du cycle de vie du projet, afin de prendre en compte les trois pointes du triangle qualité-coût-temps.

Que se passe-t-il lorsque la qualité n'est pas priorisée dans la construction? Qu'un défaut soit de nature majeure ou mineure, le problème est que la découverte des défauts arrive généralement longtemps après l'achèvement des travaux, tandis que la procédure des réclamations pour défaut demeure une tâche aussi ardue que coûteuse.

Evoquant les recours et les garanties possibles en cas d'anomalies, Mohamed Lazim, expert judiciaire assermenté et fondateur de "Damane Bayti", affirme qu'en "cas de constatation d'un vice de construction, le vendeur est tenu à l'obligation de garantie et devra, ainsi, entamer, sans délai, les réparations ou dédommager l'acquéreur".

Il met en avant, dans une déclaration à la MAP, trois types de garanties : la garantie des vices apparents qui concerne la phase de pré-remise des clés, les vices visibles, ceux déclarés par le vendeur, ceux dont l'acheteur a eu connaissance et ceux qu'il aurait pu facilement reconnaître ; la garantie des vices cachés qui concerne les vices découverts après la remise des clés ; ainsi que la garantie décennale qui est liée aux anomalies structurelles et préjudiciables.



Quid de la protection de l'acquéreur ?

Un vice se produit chaque fois qu'une structure immobilière achevée ou partiellement achevée ne fonctionne pas comme l'exigent les normes de construction ou les contrats qui unissent les deux parties. Mais concrètement, qu'est-ce qui est considéré comme un défaut de construction ou non?

Selon M. Lazim, "en cas de vices de construction, l'acquéreur est tenu de réaliser, à travers un expert judiciaire, une expertise personnalisée afin de faire valoir la garantie réglementaire en question".

Dans le cas de vices cachés, il

existe une garantie réglementaire de 2 ans, à partir de la remise des clés, pour tenter toute action réclamant la réparation de ces vices, a-t-il précisé, notant que pour se protéger de ces anomalies cachées et faire valoir cette garantie, l'acquéreur est tenu de réaliser une "expertise immobilière".

Il faut toutefois signaler que les vices cachés peuvent également être progressifs, autrement dit, la déficience s'aggrave progressivement au fil du temps et à mesure que la structure ou ses fonctions se heurtent soit à des forces naturelles ou à une détérioration des matériaux.

L'audit de construction qui implique des contrôles avant le début de la construction (conception),

pendant la mise en œuvre ou après la fin de la construction peut constituer une solution efficace à cet enjeu. Or, il pourra compromettre l'objectif d'optimisation des coûts par les entreprises de construction.

M. Lazim a, par ailleurs, souligné l'importance de réaliser une expertise immobilière avant la remise des clés, notant qu'un rapport d'expertise détaillé et signé par un expert judiciaire assermenté permet de formaliser, d'abord, l'existence des anomalies, avoir un document de base pour permettre au vendeur (promoteur immobilier, etc.) de réparer les anomalies relevées par l'expert, et d'avoir un document de base crédible pour négocier avec le promoteur sur le montant de réparation. Dans le marché immobilier, l'objectif le plus recherché aussi bien par le maître d'ouvrage que par l'acquéreur peut être résumé en un seul mot : qualité. Et dans ce marché, l'économie de la fin peut être la fin de l'économie, d'autant plus que l'état de santé du logement est fortement lié à la santé de l'acquéreur. C'est pour cette simple raison que le bien achevé est aussi important que le processus de construction suivi pour y arriver.

Par Kawtar Chaat (MAP)

Marché des changes: Le dirham s'apprécie de 0,55% face au dollar

Le dirham s'est apprécié de 0,55% vis-à-vis du dollar américain et de 0,11% face à l'euro, durant la période allant du 23 au 29 mars, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, précise BAM dans son récent bulletin hebdomadaire.

Au 24 mars 2023, les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 363,2 milliards de dirhams (MMDH), en quasi-stagnation d'une semaine à l'autre et en

hausse de 9,2% en glissement annuel, fait savoir la même source.

Au cours de la semaine allant du 23 au 29 mars, le total des interventions de BAM s'est chiffré à 66,4 MMDH, dont 32,6 MMDH sous forme d'avances à 7 jours sur appel d'offres, 16,4 MMDH de pensions livrées à long terme, et 17,6 MMDH de prêts garantis à long terme, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 4,2 MMDH et le taux interbancaire s'est

situé à 3% en moyenne au cours de cette période.

Lors de l'appel d'offres du 29 mars (date de valeur le 30 mars), la Banque a injecté un montant de 55,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours. Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 0,7%, portant sa contre-performance depuis le début de l'année à 1,8%.

Cette évolution hebdomadaire traduit essentiellement les hausses des indices des secteurs des "sociétés de portefeuilles / holdings" de 7,9%, des "sociétés de pla-

cement immobilier" de 1,5% et des "banques" de 0,5%.

En revanche, ceux des secteurs des "bâtiments et matériaux de construction" et des "mines" ont diminué de 1,7% et de 2,3% respectivement. Pour ce qui est du volume global des échanges, il s'est établi à 285,2 MDH après 314,7 MDH une semaine auparavant.

Sur le marché central actions, le volume quotidien moyen s'est chiffré à 37,6 MDH contre 62,9 MDH.



Moscou accuse l'Ukraine et des "agents" de Navalny d'avoir tué le blogueur militaire



Moscou a accusé lundi l'Ukraine, avec la complicité de partisans de l'opposant russe emprisonné Alexeï Navalny, d'avoir orchestré l'attentat dans lequel a été tué la veille à Saint-Petersbourg un célèbre blogueur partisan de l'offensive de la Russie contre son voisin.

Les enquêteurs ont aussi annoncé l'arrestation d'une jeune femme, Daria Trepova, une ressortissante russe présentée comme une militante du Fonds de lutte contre la corruption de M. Navalny, interdit en Russie depuis 2021.

La police a ensuite diffusé une vidéo dans laquelle cette femme de 26 ans admet avoir amené une statuette piégée dont l'explosion a provoqué la mort du blogueur Maxime Fomine

connu sous le pseudonyme de Vladlen Tatarskii.

Elle y refuse de dire pour l'instant d'où provenait la bombe et ne dit mot de l'organisation d'Alexeï Navalny.

L'opposant, emprisonné depuis plus de deux ans, purge une peine de neuf ans de prison pour escroquerie et fait aussi l'objet de poursuites pour extrémisme.

L'attentat "a été planifié par les services secrets de l'Ukraine, qui ont recruté des agents parmi ceux collaborant avec le prétendu Fonds de lutte contre la corruption de Navalny", a assuré le Comité antiterroriste de Russie lundi.

Le porte-parole du président russe Vladimir Poutine a quant à lui dénoncé "un acte de terrorisme".

La veille, un responsable de la présidence ukrainienne, Mykhailo Podoliak, avait démenti sur Twitter toute implication, estimant qu'il s'agissait de "terrorisme intérieur" dû à des rivalités au sein du régime russe.

Après les accusations portées contre l'organisation de M. Navalny, sa porte-parole, Kira Larmych, a dénoncé un coup monté du Kremlin. "Alexeï sera bientôt jugé pour extrémisme, il risque 35 ans. Et le Kremlin s'est dit : c'est super pour la suite de pouvoir y ajouter +terrorisme+", a-t-elle écrit sur Twitter.

La Russie procède à une répression sans merci des détracteurs de son gouvernement, en particulier ceux fustigeant l'intervention militaire en Ukraine.

La jeune femme arrêtée lundi, selon l'agence de presse d'Etat Tass, était connue de la justice pour avoir été incarcérée pendant dix jours après avoir manifesté contre l'offensive russe. Dimanche, le blogueur avait été tué dans un café de Saint-Petersbourg où il s'exprimait à l'occasion d'une conférence d'une organisation baptisée "Cyber Z Front" favorable à l'opération des forces russes en Ukraine.

Selon un dernier bilan, 32 autres personnes ont été blessées, dont huit sont dans un état grave. La déflagration a été d'une puissance équivalente à 200 grammes de TNT.

Le café appartenait au chef du groupe paramilitaire Wagner, Evguéni Prigojine.

Ce dernier a souligné lundi matin

sur Telegram qu'il avait confié l'établissement en question au "Cyber Z Front".

L'attentat n'est pas sans rappeler celui dans lequel avait péri en août dernier Daria Douguina, une ardente défenseuse de l'offensive contre l'Ukraine et fille de l'auteur ultranationaliste Alexandre Douguine. La Russie avait alors accusé Kiev malgré ses démentis.

Prenant le contre-pied des autorités, Evguéni Prigojine a semblé exclure que ces assassinats aient été préparés par les services secrets ukrainiens. "Je n'accuserai pas le régime de Kiev de ces actes. Je pense qu'un groupe de radicaux est en action", a-t-il dit sur la chaîne Telegram de son service de presse.

La veille au soir, il avait rendu hommage au blogueur dans une vidéo apparemment filmée de la ville de Bahkmut, l'épicentre des combats dans l'est de l'Ukraine.

Le blogueur de 40 ans tué dimanche était originaire du Donbass, une région orientale ukrainienne au coeur du conflit.

Vladlen Tatarskii, qui était régulièrement sur le front côté russe, comptait plus d'un demi-million d'abonnés sur sa chaîne Telegram.

Selon les médias russes, il avait été incarcéré en Ukraine pour un braquage en 2011. En 2014, profitant des affrontements déclenchés dans l'est de l'Ukraine par des séparatistes pilotés par Moscou, il s'est échappé de prison pour rejoindre ces combattants.

En 2019, il a quitté les forces séparatistes, selon le quotidien Kommersant, pour se faire un nom en tant que blogueur.

En septembre dernier, il avait choqué pendant une réception au Kremlin célébrant l'annexion unilatérale de régions ukrainiennes.

« On vaincra tout le monde, on tuera tout le monde, on volera tous les gens qu'il faudra, tout sera comme on aime », avait-il lâché face à la caméra.

Onze cadres du PKK jugés pour "financement du terrorisme" en France

"Racket" de la diaspora kurde, "propagande" pour recruter des jeunes... La justice française se penche à partir de ce mardi sur le fonctionnement du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en France, à travers le procès à Paris de onze de ses cadres.

Le PKK, organisation basée en Turquie luttant pour un Kurdistan indépendant, est l'ennemi juré d'Ankara qui le considère comme "terroriste", à l'instar de l'Union européenne et des Etats-Unis.

Aucun des onze hommes, tous de nationalité turque, jugés devant le tribunal correctionnel de Paris notamment pour "financement du terrorisme" et extorsion, ne reconnaît ouvertement être membre de l'organisation. Elle

n'existe que "dans les montagnes" du Kurdistan, loin de la France où ils résident, argumentent-ils.

Mais les enquêteurs sont certains de leur appartenance au PKK. Et estiment que la France, comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, sont bien des "bases arrière" où des "cellules clandestines" très hiérarchisées s'emploient à "mobiliser" la communauté kurde (120 à 150.000 personnes en France, 100.000 aux Pays-Bas, 1 million en Allemagne).

L'enquête a débuté en 2020 avec deux signalements pour "disparitions inquiétantes" dans le sud-est de la France et, à quelques mois d'écart, de deux femmes kurdes âgées de 18 et 19 ans.

La piste d'un "recrutement" du PKK pour rejoindre des "camps de for-

mation" en Europe s'est rapidement dessinée. Elle a permis aux enquêteurs d'identifier un réseau actif dans la région, officiellement une "association kurde" de Marseille (sud-est), chargée notamment de collecter l'impôt révolutionnaire, la "kampanya", principale source de financement du PKK.

Malgré l'"omerta" dans la communauté kurde, les témoignages et écoutes téléphoniques ont révélé "un véritable harcèlement" des membres de la diaspora et des méthodes de recouvrement s'apparentant à du "racket", selon les enquêteurs.

La contribution, collectée une fois par an, est fixée arbitrairement par les "collecteurs" en fonction des revenus estimés de chacun.

Au fil des ans, la justice s'est régu-

lièrement intéressée à eux. Pour lui échapper, ils prennent désormais des précautions: les mots "kampanya" ou "PKK" ne sont pas prononcés au téléphone, on prévient plutôt qu'on passe "boire un café".

Si "certains" Kurdes paient l'impôt par conviction idéologique et "adhésion totale" au PKK, note l'enquête, "beaucoup" le vivent "comme une obligation" et n'osent s'y soustraire "par peur" de la réprobation de la communauté mais aussi de représailles en cas de non paiement —un témoin a rapporté qu'on avait menacé de lui "casser les jambes".

Pour la "zone sud-est" de la France, le montant annuel collecté a été estimé à deux millions d'euros.

Les enquêteurs se sont aussi intéressés aux techniques de "recrutement"

de jeunes Kurdes, parfois "brutalement extraits de leur famille", dans des conditions "proches de l'enlèvement et de la séquestration".

Ces recruteurs "quadrillent" le territoire français pour tenter de convaincre de jeunes Kurdes de rejoindre d'abord un camp de "formation idéologique" en Europe. Ceux qui persévèrent sont ensuite envoyés dans des camps d'entraînement, militaires cette fois, souvent en Irak, avant d'être intégrés aux "forces combattantes révolutionnaires kurdes".

Peuple sans Etat (25 à 35 millions de personnes éparpillées entre Irak, Iran, Syrie et Turquie), les Kurdes ont été endeuillés en France fin décembre par l'assassinat de trois des leurs près d'un centre culturel à Paris.

Libé Ramadan



En Irak, la jeunesse branchée accro aux fripes

Dans une palmeraie au nord de Bagdad, des mannequins amateurs défilent, l'air blasé. Ici, pas de haute couture, mais des tenues vintage semblant sortir de films des années 1970. Pour ces jeunes Irakiens, la fripe c'est chic... et c'est un moyen d'éveiller à la protection de l'environnement.

Car le défilé est d'abord organisé pour sensibiliser aux effets du changement clima-

tique subis de plein fouet par l'Irak. Il illustre aussi l'engouement récent pour les vêtements de seconde main chez les jeunes.

"Nous ne voulons pas une surproduction de vêtements. Il faut réutiliser", plaide Mohamed Qassem, 25 ans, coiffeur et organisateur du défilé dans les palmeraies du village d'Al-Hussainiya.

Exhibant une doudoune vert fluo, un long manteau noir en cuir usé, d'amples blazers croisés, à carreaux ou à rayures, les mannequins se succèdent sous les yeux mécontents de bergers.

Dans un pays qui renoue avec une certaine normalité après des décennies de conflits et s'ouvre chaque jour un peu plus, les fripes permettent aux amateurs de cultiver leur différence à petits prix. Loin des enseignes de mode internationale et de "fast-fashion" qui font timidement leur apparition à Bagdad.

Parmi les tenues arborées au défilé, le vert domine comme un clin d'oeil, car l'initiative entend encourager le reboisement pour contrer la désertification galopante en mettant en valeur la palmeraie, vulnérable au changement climatique.

"L'objectif (est non seulement de) se concentrer sur les vêtements, mais aussi (sur) les vergers délaissés, les palmiers qui disparaissent chaque jour. Tout cela amplifie la pollution", souligne Mohamed Qassem.

Veste rose, moustache à la Clark Gable et cheveux gominés, le jeune homme égrène

les consignes, aidant un mannequin à rectifier sa démarche, suggérant des pauses à un autre.

Les vêtements présentés ne seront pas mis en vente. Mohamed Qassem a uniquement organisé le défilé pour la beauté du geste et pour éveiller à la protection de l'environnement.

"Les fripes, ce sont des vêtements d'excellente qualité. Quand tu les portes, tu as l'impression de revêtir des vêtements de luxe, c'est différent de ce que tu trouves dans le commerce", explique Ahmed Taher, styliste de 22 ans qui a fourni les ensembles.

Étudiant en commerce, il compte 47.000 abonnés sur son compte Instagram "Modern Outfit". Il y propose aux hipsters de Bagdad des vêtements d'occasion, parfois de grandes marques. Il vend des ensembles pantalon/chemise ou des tee-shirts à 20 dollars.

"On veut porter des vêtements uniques et ne pas tous ressembler les uns aux autres", ajoute M. Taher, vêtu d'une veste grise classique qui lui donne un air d'Al Pacino dans "Le Parrain".

Mannequin d'un jour, Safaa Haidar appelle à "planter un arbre chez soi". L'étudiante de 22 ans "s'intéresse à la mode en général" et confirme son attrait pour les fripes, assurant choisir ses vêtements "en fonction de (sa) personnalité".

Mais la sape d'occasion est aussi un choix économique.

Dans un pays où près d'un tiers des 42

millions d'Irakiens sont pauvres, les allées tortueuses du grand marché aux fripes de Bagdad ne désespèrent pas le vendredi.

Devant les étals croulant sous les chemises, chaussures et jeans, des hommes essayent des vêtements. Ici, une chemise coûte parfois à peine deux dollars. D'autres pièces peuvent se vendre jusqu'à 200 dollars.

Mohamed Ali, étudiant en ingénierie de 20 ans, est venu acheter des chaussures. A l'époque de l'embargo occidental contre l'Irak dans les années 1990, il raconte comment ses parents "portaient le même pantalon à l'endroit et à l'envers, jusqu'à l'usure, car ils n'avaient pas les moyens d'acheter de vêtements".

Des décennies plus tard, la démarche a changé. "La plupart de mes amis achètent des fripes", confirme-t-il. "Ce n'est pas qu'on n'a pas les moyens d'acheter neuf. Mais on trouve des pièces de meilleure qualité et uniques."

Hassan Refaat propose des vêtements achetés puis abandonnés par des consommateurs en Europe et qui retrouvent une seconde vie dans les penderies irakiennes. Sa marchandise est aussi importée du Kurdistan, région autonome du nord de l'Irak à la frontière avec un géant de la production textile, la Turquie.

"Les fripes sont de meilleure qualité que les vêtements neufs disponibles sur le marché. Bien souvent, il s'agit de pièces de marques", résume M. Refaat, 22 ans. "Et les marques durent toute une vie".



Dans un pays où près d'un tiers des 42 millions d'Irakiens sont pauvres, les allées tortueuses du grand marché aux fripes de Bagdad ne désespèrent pas le vendredi

Quand le tracteur carbure grâce aux bouses de vache

À deux pas de l'étable, un fermier de Dordogne, dans le sud-ouest de la France, fait le plein de son tracteur grâce au méthane tiré des excréments de ses vaches, une manière de réduire les émissions nocives de l'agriculture sans renoncer à élever des animaux.

Depuis sa création en 1926, l'exploitation de la famille Guérin, située à Beaumontois-en-Périgord, a bien changé autour du cœur de ferme historique en pierre.

L'étable des vaches est largement automatisée. Deux cuves semi-enterrées au dôme arrondi convertissent leurs bouses en énergie. Et une station-service vert foncé vient de pousser en contrebas, avec sa pompe et son terminal de paiement par carte bancaire.

Au bout du tuyau, pas de gazole, mais du bioGNV (biogaz naturel pour véhicule), moins cher et moins polluant, produit directement dans la ferme cernée de noyers.

Ce carburant alimente toutes les voitures de l'exploitation et un nouveau tracteur, le premier à tourner au bioGNV, mis en vente depuis l'an dernier par le constructeur italo-américain New Holland.

Dans un futur proche, espère Bertrand Guérin, 59 ans, le camion de l'entreprise qui collecte son lait fera aussi le plein sur place. De même que les Néerlandais et Britanniques en visite dans la région, mieux équipés que les Français en véhicules roulant au gaz.



La station affiche la marque Biogaz de France, créée par l'Association des agriculteurs méthaniseurs de France (AAMF), dont Bertrand Guérin est vice-président.

Sa crainte: que les géants comme Engie et TotalEnergies, en quête d'alternatives aux énergies fossiles, "s'emparent du marché" lié au méthane issu de l'activité agricole. "Laissons les paysans développer ce métier", plaide l'éleveur.

Dans la vaste étable, une vache de race Montbéliarde va d'elle-même au robot de traite. Délestée, sans intervention humaine, de plusieurs litres de lait, elle se frotte la tête sous une brosse rotative et se soulage.

Puis elle enjambe, quasi imperturbable, le racleur automatique chargé d'évacuer le lisier de la centaine de vaches laitières de l'exploitation.

Bouses et urine cascaded dans un puits et sont pompées jusqu'au méthaniseur de l'exploitation. La litière de paille des vaches est aussi régulièrement acheminée vers ce digesteur pour que ce fumier n'ait, selon l'éleveur, "pas le temps de dégager du méthane".

Ce gaz au pouvoir réchauffant bien supérieur au CO₂ plombe le bilan carbone de l'élevage bovin: près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture française sont dues au méthane -

qu'il soit érucé par les vaches ou qu'il se dégage de leur fumier.

"Dans toutes les fermes d'élevage, on a du méthane qui se perd", observe Bertrand Guérin.

Pour améliorer son bilan carbone, et moins dépenser, il transforme cette source de pollution en engrais et en carburant.

Chaque jour, 40 tonnes de matières organiques (deux tiers de fumier/lisier, un tiers de déchets issus de l'industrie agroalimentaires) sont englouties par le méthaniseur pour fermenter par 38 degrés. "On mixe, on brasse. Des bactéries dégradent les matières et dégagent du CO₂ et du méthane", décrit l'agriculteur.

L'essentiel de ce biogaz est brûlé pour faire tourner un moteur générant de la chaleur et du courant. L'électricité est injectée dans le réseau pour alimenter "l'équivalent de 1.000 familles". Une fraction du biogaz est épurée pour ne garder que le méthane, et comprimée pour faire du bioGNV.

En parallèle, les rejets du méthaniseur (appelés digestat) vont fertiliser les vergers, cultures et prairies de la ferme, et se substituer en partie aux engrais azotés de synthèse, fabriqués à partir de gaz fossile.

L'exploitation, qui compte cinq associés familiaux et trois salariés, entend s'affranchir dès que possible du gazole encore consommé par les autres tracteurs.

Pour cette ferme quasi-centenaire, "c'est complètement le début de l'histoire", s'enthousiasme l'éleveur.

Blagues

Quel est le super-héros qui donne l'heure le plus vite ?
Spiderman. (Speed heure man)

+++++

Quel est le fruit préféré des profs d'histoire ?

Les dattes.

+++++

Quelle est la déesse de l'internet ?
L'ADSL. (La déesse L)

+++++

Qu'est-ce qui est pire que le vent ?
Un vampire.

Citations

*Que l'on meure gros ou maigre,
la différence c'est pour les porteurs."*

Peter Ustinov

"C'est très reposant d'être sourd.

On ne vous dit que l'essentiel."

Sacha Guitry

"Apprendre à mourir ! Et pourquoi donc ?

On y réussit très bien la première fois !"

Chamfort

Le livre

Après un déjeuner copieux composé des plats et des mets que l'on me savait préférer, je m'étais enfermé dans la chambre assez fraîche de mon cousin Nasser et m'étais laissé emporter par mes songes.

Réveillé au bout de deux bonnes heures de sommeil profond et paisible, je pris un brin de toilette et sortis faire le boulevard sur la corniche. Les vacances avaient démarré. Les jours commençaient à couler agréablement et tranquillement mais s'écoulaient hélas rapidement.

Les matinées, je les passais souvent à dormir gracieusement et à lire dans un coin aménagé spécialement pour moi au balcon du salon. Les après-midi étaient réservés, après la sieste, point fort des vacances, aux promenades sur la corniche et aux flâneries à la plage. Le soir, nous nous regroupions autour de la télévision ou jouions aux cartes ou au monopoly.

Une semaine s'était écoulée. Il était dix-neuf heures passées. Alors que nous marchions, mon cousin Nasser et moi sur la corniche au milieu d'une grande cohue de passants, j'entendis une voix et des éclats de rire qui m'étaient très familiers. Je m'étais instinctivement retourné. C'était Jamal en compagnie de trois étrangers, un homme et deux femmes, probablement des Français.

--Tiens, tiens ! Le monstre des Doukkalas ! M'écriai-je, quelle surprise !

--Ah, te voilà, je suis très heureux de te trouver, répondit-il, mais je ne suis pas surpris car je savais que tu étais là depuis une semaine. Nous venons d'arriver. Nous étions au bled et je comptais te chercher même sans connaître l'adresse exacte de ta tante. Au fait, je te présente mes amis français. Monsieur Serge Bousquet, son épouse, madame Anne Bousquet et sa belle-mère, madame Isabelle D'anna.

Et puis, il se tourna vers eux pour continuer les présentations : «Lui, c'est Ghali Missbah, le grand Ghali de qui je vous ai beaucoup parlé... J'avais prononcé l'expression classique d'usage : «Enchanté... Ravi de faire votre connaissance» et leur avais, à mon tour, présenté sommairement Nasser.

Serge Bousquet affichait un large sourire sincèrement aimable. Les femmes, elles, écarquillaient les yeux de curiosité. Elles devaient éprouver beaucoup de difficultés à comprendre cette manière, exclusivement arabe et marocaine, de nous embrasser avec insistance entre hommes. Paradoxalement, alors que chez les Occidentaux, on embrasse les femmes amies pour les saluer et on tend la main aux hommes, chez nous c'est tout l'inverse qui se produit : les hommes se font la bise et tendent seulement la main aux femmes qui ne font pas partie du cercle familial ou amical le plus étroit.

--Qu'est-ce que tu fais ce soir ? Me demanda Jamal.

--Rien de vraiment particulier, répliquai-je, je comptais marcher encore un peu avec Nasser et puis rentrer, mais maintenant que tu es là...

--Et bien justement, nous allons dîner. Qu'est-ce que tu dirais de te joindre à nous ? Cela te permettra de faire ample connaissance avec mes amis «roumis».

Cette expression les amusait. Ils en rirent. Ils devaient savoir qu'elle désignait les Européens dans l'un des dialectes marocains.

J'avais accepté l'invitation sans hésitation et de bon cœur. Nasser, après s'être excusé, s'était retiré avec délicatesse. Nous continuâmes notre promenade. Jamal et Serge étaient à la recherche d'un bon restaurant où l'on servirait des plats de cuisine

...ET LA VIE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAËH

française. Depuis une semaine que les trois touristes «roumis» se trouvaient au bled marocain à se goinfrer de couscous et de tagines, cela leur manquait. Cette perspective me convenait aussi car j'avais envie de découvrir les délices de la cuisine française, dont j'avais entendu beaucoup d'éloges.

Nous n'avions pas tardé à trouver l'établissement qui répondait aux fantasmagories culinaires des Bousquet. Il était situé au bout de l'allée généreusement éclairée qui bordait les sables de la plage. C'était une coquette villa, style balnéaire européen, à deux niveaux.

Au rez-de-chaussée se trouvait une grande cuisine optimalement équipée où trônait au milieu de sa petite hiérarchie de blouses blanches, le grand chef au long bonnet blanc. A cette pièce maîtresse, était attenante une salle réservée aux différents matériaux de rechange et au stockage des victuailles et ustensiles de cuisine. À l'étage, la salle centrale de restauration offrait une splendide vue panoramique sur la mer.

Sous une lumière tamisée, dans une ambiance feutrée, des tables recouvertes de nappes rouges s'imposaient au milieu de baies vitrées et de murs habillés de stores et de rideaux épousant des couleurs assorties à l'ensemble. Quelques toiles de maîtres accrochées d'une manière symétrique et harmonieuse, témoignaient du goût raffiné et chatouilleux des maîtres des lieux. Un coin de cheminée, non utilisé bien entendu, orné de précieux bibelots délicatement disposés, complétait le décor raffiné de l'établissement lui rajoutant une touche de chaleur et de convivialité.

Le patron, un charmant vieux Français de l'allure élégante et décontractée, la démarche souple et détendue et la sourire

large et généreux, nous avait accueillis avec exquise déférence et nous avait proposé de nous installer à une table circulaire à six couverts, occupant un emplacement qui avait requis d'emblée notre approbation unanime. Il s'attela ensuite de ses gestes machinaux et spontanés à débarrasser Serge de sa veste qu'il accrocha au portemanteau dressé à l'entrée et les dames de leurs sacs à mains qu'il posa délicatement sur l'une des six chaises qui entouraient la table.

Quelques clients, visiblement des habitués, étaient attablés à un comptoir long d'à peu près cinq mètres, en train de siroter leurs apéritifs et discutant à une voix à peine audible, par groupe de deux ou trois personnes. Quatre tables étaient déjà occupées par deux couples d'âge varié et deux groupes de quatre et six personnes, toutes des touristes étrangers.

Nous nous étions assis, en nous efforçant d'atténuer le vacarme causé par le déplacement des chaises. Aussitôt, un serveur vint prendre la commande des apéritifs et nous présenta la carte du menu. L'éventail du choix était assez large mais je l'avais réduit, pour ma part, aux choses les plus simples, les mets que je connaissais.

Serge avait déjà entamé la conversation.

-- Alors comme ça, monsieur Missbah, vous êtes professeur et vous faites des études de droit ? Me demanda-t-il.

-- Instituteur de français, rectifiai-je, et étudiant en sciences politiques. Deux domaines vraiment distincts...

-- Evidemment ! Enseigner le français c'est les lettres, la linguistique, la littérature tandis que les sciences politiques c'est des études de droit, n'est-ce pas ?

-- Tout à fait...

Sa belle mère Isabelle intervint :

-- Et vous arrivez tout de même à vous en sortir ?

-- Assez difficilement mais je m'en sors.

-- Et sur le plan professionnel, enchaîna Serge, qu'est ce que les études de droit pourraient bien vous apporter ?

-- Avant de répondre, je voudrais vous faire une petite mise au point : pourquoi ne pas nous tutoyer ? Vous connaissez certainement l'adage : «Les amis de mes amis sont mes amis». Alors, étant vous-mêmes des amis à Jamal, je vous considère d'ores et déjà comme les miens... A moins que vous n'ayez des réserves...

-- Mais non ! bien au contraire, s'écria Isabelle, soutenue par les hochements de tête approbatifs de Serge et Anne, nous sommes heureux de te l'entendre dire aussi subtilement.

J'avais répondu alors que je ne savais pas encore, que j'attendais d'abord d'obtenir ma licence en droit et que cela serait plus clair plus tard.

L'atmosphère était de plus en plus joviale et amicale. La discussion continuait, un peu bruyante quand même par rapport au calme qui régnait dans la salle avant notre arrivée mais cela ne semblait pas déranger les autres convives.

Les plats étaient servis. Jamal, ayant remarqué mon hésitation devant la panoplie des couverts posés devant moi, me dit en arabe que je ne devais pas me formaliser avec leur mode de vie, que je devais me comporter le plus naturellement et le plus authentiquement possible et qu'eux ne prêtaient aucune attention à ma façon de manger. Et d'ajouter que ce serait tout à mon honneur et que Serge, particulièrement, apprécierait beaucoup. Ce dernier, avait vaguement compris son intervention. Il me souriait et acquiesçait.

J'avais remarqué qu'ils mangeaient lentement et très peu mais parlaient beaucoup. J'avais pensé que c'était, là encore, une autre différence de cultures. Alors que dans la société marocaine, les enfants sont élevés dans la stricte tradition de s'abstenir de parler en mangeant, la consigne de ne pas parler avec «la bouche pleine», étant un point naturellement de rencontre, parler et discuter pendant les repas s'avérait souhaitable, voire recommandé dans la société française. Les plus grands sujets de discussion, allant des affaires familiales aux grandes questions d'actualité politique, culturelle ou artistique, sont précisément débattus à table.

À l'exception de Anne qui était plutôt peu bavarde, tout le monde participait à la discussion. Nous avions parlé de nous, de nos familles, nos amis, nos études, nos projets, nos passions, nos loisirs préférés, nos lectures...

À propos de lecture, nous avions évoqué certains auteurs et poètes français. Isabelle s'était révélée une farouche passionnée de la littérature. Elle avait exprimé son admiration pour ma connaissance parfaite, disait-elle, de la langue et de l'écriture françaises.

J'avais appris que Serge était issu d'une famille aristocratique aisée, qu'il avait, entre autres, fait des études de théologie, qu'il allait être prêtre mais qu'il ne l'avait jamais été pour des raisons qu'il s'était gardé d'exposer et qu'il était kinésithérapeute.

Je sus également que son union avec Anne était principalement cimentée par leur passion commune pour les chevaux, les sports équestres et l'attelage et que le couple, ne pouvant pas avoir d'enfants, en avait adopté deux, dont Ahmed, un jeune garçon marocain.

(A suivre)

Art & culture

M'hamid El Ghizlane s'apprête à accueillir la 18^{ème} édition du Festival international des nomades

La commune de M'hamid El Ghizlane, autrefois étape des caravanes commerciales transsahariennes, abritera, du 29 avril au 1er mai, la 18^{ème} édition du Festival international des nomades, organisée par l'Association Nomades du monde.

Cette édition mettra en avant les traditions et activités spécifiques des nomades qui font partie intégrante de leur culture, pour le plus grand plaisir des milliers de visiteurs venant des quatre coins du monde découvrir une expérience authentique et immersive au cœur de la culture nomade, indiquent vendredi les organisateurs dans un communiqué.

Cet événement qui se déroule en plein air dans un cadre naturel remarquable se veut "une occasion singulière de découvrir et de célébrer la richesse du patrimoine des nomades à travers des concerts et spectacles, des expositions, ateliers et conférences", ajoute le communiqué.

De nombreux artistes et musiciens de différents pays se produiront sur scène, offrant au public un programme riche et varié, note la même source, précisant qu'il s'agit, entre autres, de la diva libanaise Jahida Wehbi, du bluesman touareg Ahmed Ag Kaedy, du groupe Africa Fusion issu du Sénégal, Burkina Faso et Ghana, du musicien chaâbi Youness Boulmani et de nombreux autres talents qui feront vibrer le public avec leurs musiques envoûtantes.



Au menu, figurent également des spectacles de musique amazighe de Tarwa N-Tiniri, de Dakat Saï, une troupe de musique et danse traditionnelle de la vallée du Drâa, et de la troupe Baber Band.

Sur le plan des traditions, le pain de sable ou Mella est une des activités phares du festival. Les "hommes bleus" viendront démontrer leur savoir-faire et leur technique ancestrale pour la préparation de ce pain si spécial.

Côté sport, les jeunes participants s'affronteront lors d'un match de hockey nomade sur sable. Au programme, figure aussi la course de dromadaires, une compétition phare de cet événement.

"Des invités internationaux de renom, les conteurs Pascaline Granjean, Nabila El Fahmy, Salif Berthé et d'autres, nous feront l'honneur de leur présence pour nous faire vivre en plein désert une soirée magique de contes accompagnés de musique", fait savoir Noureddine Bougrab, directeur du festival, cité par le communiqué.

Durant les trois jours du festival, un grand espace de stands sera aménagé à l'intention des artisans et producteurs de la région sud du Maroc leur permettant d'exposer et commercialiser les produits de leur fabrication et de créer de nouveaux contacts avec les visiteurs, a-t-il ajouté.

Cet événement se tiendra avec le soutien notamment de la province de Zagora, l'Office national marocain du tourisme (ONMT), la Maison de l'artisan, le Conseil de la région de Drâa-Tafilalet et le Conseil provincial de Zagora.

Signature d'une convention de coopération entre la BNRM et la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture

La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) et la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture ont signé, vendredi à Rabat, une convention de coopération dans les domaines de l'édition et de la documentation.

Paraphée par le directeur de la BNRM, Mohamed El Ferrane, et le secrétaire général de la Commission, Jamal Eddine El Aloua, cette convention a pour objectif de renforcer la coopération entre les deux institutions et d'établir une coordination permanente entre elles afin de revigorer le fonds scientifique de la Bibliothèque et de l'enrichir.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture de la BNRM sur des partenaires nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine de la recherche scientifique en vue de donner plus de visibilité au fonds documentaire national à tous les niveaux, a confié M. Ferrane dans une déclaration à la MAP.

Signée avec la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture, qui travaille en coordination avec l'ALECSO, l'ICESCO et l'UNESCO, cette convention permettra à la BNRM de s'ouvrir sur un espace de publication plus vaste

pour mettre en avant le fonds de connaissances marocain, ainsi que de tirer profit de l'expertise de ces trois institutions dans les domaines éducatif, scientifique et culturel, a-t-il ajouté.

Dans le cadre des missions qui lui sont attribuées, la BNRM veille à préserver la mémoire nationale en promouvant la production scientifique et culturelle marocaine, a

souligné M. El Ferrane, notant que ce travail passe par la publication et la promotion de cette collection de connaissances aux niveaux national et international.

De son côté, M. El Aloua a affirmé que la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture a pour vocation de mettre l'expertise de ses partenaires à la disposition de la BNRM pour enrichir son

fonds documentaire grâce aux ouvrages dont disposent ces institutions dans les domaines éducatif, scientifique, culturel, environnemental et de développement durable.

Les deux parties, a-t-il précisé, veilleront à organiser nombre de manifestations et d'activités scientifiques et culturelles, outre le lancement d'initiatives éducatives et scientifiques conjointes et de cycles de formation continue.

La BNRM peut bénéficier de l'expertise de la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture lors de l'acquisition d'ouvrages portant sur de nouveaux domaines relevant désormais du champ de compétence de la Commission tels l'astronomie, l'intelligence artificielle, l'environnement et le développement durable, a expliqué M. El Aloua.

Créée en 1957, la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture appartient au réseau des commissions nationales affiliées à l'ALECSO, l'ICESCO et l'UNESCO, avec lesquelles elle travaille pour accompagner les programmes liés aux domaines de l'éducation, de la science et la culture. Elle joue un rôle de trait d'union entre les secteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux concernés.



Soirée artistique en hommage à feu Tayeb Seddiki

Le centre culturel Sidi Belyout a abrité, vendredi soir, une soirée artistique axée sur le théâtre et le cinéma, en hommage à feu Tayeb Seddiki, figure légendaire de la scène culturelle marocaine.

Cette manifestation, initiée à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, sera suivie par d'autres événements dans le cadre des journées de Seddiki conçues à l'initiative de

la Fondation Tayeb Seddiki en partenariat avec le conseil de la commune de Casablanca.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le président de la Fondation, Bakr Seddiki, a indiqué que cette manifestation culturelle organisée sous le thème "Théâtre et cinéma", est marquée par plusieurs activités

notamment une exposition sur la troupe Masrah Ennass, une opportunité pour partager le récit d'une troupe à travers des archives et autres documents sur la pratique artistique marocaine outre la projection de l'unique film de Tayeb Seddiki "Zeft".

Bakr Seddiki a de même fait savoir que cette manifestation constitue le premier pas dans une série de manifestations culturelles au niveau national dont des expositions, des ateliers et des rencontres de débat et de réflexion.

À cette occasion, les contributions artistiques et culturelles de feu Tayeb Seddiki étaient au centre d'un colloque marqué par la participation de l'actrice Latifa Ahrar, également directrice de l'ISADAC, du réalisateur Abdelkarim Derkaoui, l'écrivain et chercheur Ahmed Mesaya et le critique Mohamed Bakrim.

Tous les intervenants ont mis l'accent sur la place qu'occupe Tayeb Seddiki dans la scène culturelle nationale, arabe et mondiale, puisqu'il a pu se distinguer dans plusieurs domaines, notamment la scénographie, la réalisation et l'interprétation.

Cette manifestation est un moment de rencontre du cinéma et du théâtre en la personne d'une grande figure de la culture marocaine, ont-ils souligné, rappelant que le défunt croyait fort en l'importance des archives dans la pratique artistique marocaine.

Cette soirée a été également marquée par l'hommage rendu à Hassan Foulane, Miloud Habachi et Ali Asmaï, des comédiens ayant participé à l'unique long-métrage signé de Tayeb Seddiki, le film "Zeft" primé du prix de la première œuvre aux Journées cinématographiques de Carthage (édition 1984).



Bouillon de culture

Exposition

Une exposition culturelle arabe s'est ouverte, vendredi à Beijing, avec une participation très remarquable du Maroc.

Organisé à l'occasion du 78ème anniversaire de la création de la Ligue arabe et du 30ème anniversaire des relations entre la Chine et l'organisation panarabe, cet événement haut en couleur vise la promotion des échanges culturels et humains entre la Chine et la région arabe. Il traduit la détermination des pays arabes à renforcer ces relations et faire connaître au grand public chinois la richesse et la diversité de la culture arabe, ont indiqué les organisateurs de l'événement lors d'une cérémonie organisée au Jintai Art Museum de Beijing. Le stand marocain aménagé à cette occasion emmène le visiteur dans un voyage à travers la civilisation millénaire du Royaume, avec une variété de produits d'artisanat : de la poterie à la broderie en passant par la couture traditionnelle, l'argenterie, la maroquinerie, la tapisserie ou encore la dinanderie.

Des échantillons de produits du terroir sont également exposés, témoins de la cuisine marocaine aux délices légendaires. Une sélection de photos inédites sont affichées au sein du stand, illustrant les relations d'amitié et de coopération qui ont toujours lié le Maroc et la Chine.

La prestation de l'équipe nationale de football, lors de la Coupe du monde 2022 au Qatar est également à l'honneur, avec des photos des Lions de l'Atlas, premier Onze national arabe et africain à jouer une demi-finale du Mondial. L'exposition sera marquée par la diffusion de deux films institutionnels, faisant la lumière sur les réalisations économiques du Maroc et les pas franchis par le Royaume pour le développement des infrastructures à travers le territoire national.

Vernissage de l'exposition photographique "Magical Kenya in the eyes of Moroccan photographers"

Le vernissage de l'exposition photographique "Magical Kenya in the eyes of Moroccan photographers" a eu lieu, vendredi à la galerie d'art contemporain Mohamed Drissi à Tanger.

Cette exposition, la première du genre à Tanger, est organisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la Direction régionale de la culture et le Consulat honoraire de la République du Kenya au Maroc, visant à jeter les ponts de communication culturelle et artistique et contribuer à promouvoir l'ouverture sur l'Afrique, ainsi qu'à soutenir la coopération culturelle entre la République du Kenya et le Maroc.

Elle donne à voir les œuvres de plusieurs photographes professionnels de l'Association "Maroc photo", qui ont effectué une visite au Kenya dans le cadre d'une initiative lancée en 2019 avec le soutien du consul honoraire du Kenya au Maroc, Ali Bajaber, et du ministre kényan du Tourisme et de la Faune, Najib Balala.

Cette initiative artistique a permis à un groupe de photographes professionnels de l'Association "Maroc photo", composé d'Ayoub Mhassni, Azzeddine El Alami, Said Amrika, Rabie Bouisoufar et Robert Bob Ender, sous la direction de Hassan

Sayad, secrétaire général de l'association, de visiter les principales réserves naturelles du Kenya et de nombreux sites touristiques et patrimoniaux du pays, et a été l'occasion pour eux de prendre des photos mettant en avant le charme du pays sur les plans humain, culturel et naturel, a indiqué un communiqué des organisateurs.

Elle a été couronnée par la signature d'un accord de partenariat et de coopération entre The Professional Photographers Association of Kenya (PAK) et l'Association Maroc Photo, en présence du consul honoraire du Kenya au Maroc, du président de l'Association kényane, Stephen Mwangi, et des membres de son bureau.

Cet accord permet aux photographes professionnels du Kenya, aux membres de l'Association "Maroc photo" et aux acteurs des secteurs du tourisme, de l'art et des médias d'échanger les expériences et les visites, et d'organiser conjointement des expositions photographiques au niveau continental, dans la perspective de créer une fédération africaine des photographes professionnels.

Les organisateurs ont souligné que cette exposition fera escale dans plusieurs villes marocaines et établissements universitaires (Casablanca, Rabat, Marrakech,

Agadir, Université Al Akhawayn à Ifrane, et Université Mohammed VI polytechnique à Benguerir).

Cet événement sera couronné par la

publication d'un livre, intitulé "Magical Kenya in the eyes of Moroccan photographers", qui contiendra toutes les photographies exposées.



Mots flechés

JEU & LOISIRS

FIDÈLE LECTEUR	PROTÈGE DÉSUET	PÏGE RELÈVE	ROULÉ	CHOISIT	QUARTIER DE CAEN	MÉTAL PRONOM	ANICRO- CHE
				INTOU- CHABLE			
EN ORBITE		DU BALAI!				ROMAINS SE QUITTER	
EST À LONDRES		FANTÔME	LUEUR	DONNE LE CHOIX	SYMBOLE DU NÉON	RELATIF À L'IRIS	
MATADOR CACHE					COULEUR À BROYER		
			SYMBOLE DE L'OR		À L'ENVERS- GRAND ARBRE		
PUNAÏSE DES BOIS	EN EVEÏL DÉCRÈTE		ROCHER	POSTE DE COMMANDE		SOMMET DÉDUIT	
							CONCUP- ISCENCE
BALANCE					TERME ANGLAIS BISMUTH		
ALLÈGE	EN VRAC PERSONNE SOTTE		VÉHICULE	ÈRE	ARTICLE DE CADDIE	HORS- CHAMP	PÈRE DE SEM
			IONS POSITIFS EN RUT				
MESURE						CREDO	
FIN D'ANNÉE		DÉCHET AZOTÉ				ÉPÉE	

Solution mots flechés d'hier

EST BAILLÉ DES ALLES	I	PROFITE DE L'ÉCHÉANCE	AMER	POURQUOI DÉBARRASSER- EN	D'	CHÈRE POUR	PAROÏTE AND	EST-IL GÉNÉRALISÉ	D'	PROVISE
LE CARRÉ	CACHÉS								NOUS	
PROFITE POUR	PARIE	PROFITE							ICTERE	
	REMUNERER								EM	
GENÈSE DOMAINE	LE	ÉCHÉANCE DÉBARRASSER- EN							GITE	LA BASQUE
ET MORT DE LA LÉONORDE	PSI	CHARRON DE PETIT TRAILLE							E	
ROMAINS CHOU	NA	ARTICLE CORRELÉ DE SÉRIOSITÉ							L	ARTICLE DE PROFITE GÉNÉRALISÉ
	UE	PROFITE							LEON	
	CL	ARTICLE DE SÉRIOSITÉ							ANTI	
	SU	PROFITE CORRELÉ							NEZ	PROFITE
	NOÏRO								AS	ARTICLE DE PROFITE GÉNÉRALISÉ
LIÉGÉS	DRAINS								AMÉ	
	USEE	PROFITE							DRESSE	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarba

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Boultby
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïf

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelouassam Wamach
Secrétaire
Assmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Lalyoune)
Abdelali Khallid
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khalil Benmourya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2365 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gabs
Mouana El Youssef
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Rida Ait Dahman
Silham Zaher
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/64

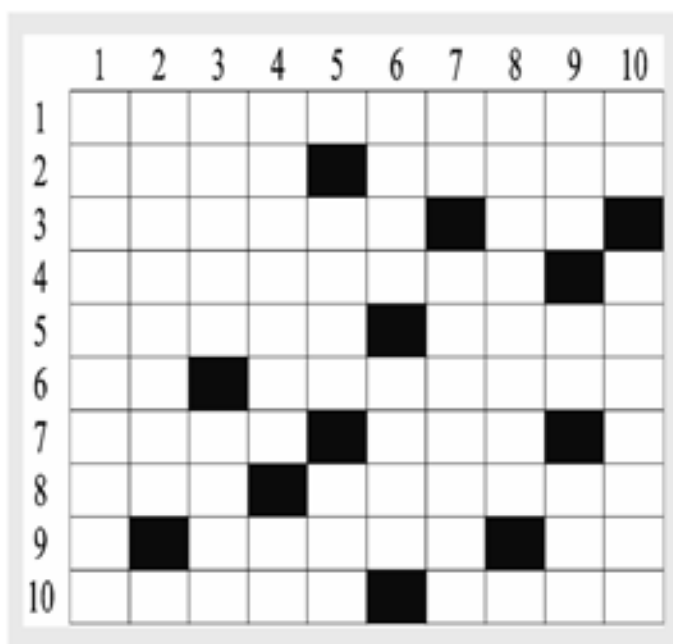
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

الجشرب
OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- Rendement
- Sans cargaison - Adverbe
- Élongé - Coordonnant
- Qui a deux fonctions en chimie
- Impératrice - Organes photosensibles
- Sélénium - Enfer
- Caché - Cœur de garde
- Baie jaune - Elle reste aux champs
- Remarquer - Coutumes
- Parmi - Greffe

VERTICALEMENT

- Consultation
- Obèses
- Tête d'obus - Trainard
- Troublé - Coordonnant
- Pays de Zénon - Saison
- Maison d'Oncle Tom - Précipitation
- Titane - Politique tanzanien
- Pas vaste
- Vieux service - Tête de liste - Décoda
- Nickel - Commentaire savant

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

8	3	7		4	1			
		5	2					
1			4	8	6			
7	1		2	9				
6		1	5	7		2		
		6	3		1	7		
8	3		1				7	
				2	9			
1	9			5		4	8	

Moyen

	2			6				
	7				3	6	1	
		9	1	5			4	
8			2				7	
	7					3		
1				7				5
3			8	2	1			
9	1	5					8	
				7			9	

Difficile

6	7		3					
1			9	5	7	8		
5								
8			9	4				
7			3			2		
			6	2			9	
							2	
4	9	3	8				5	
			9			4	1	

Expert

5	4				3			
		2		6		8		
			1	2				
		6	3				5	
3	8					1	9	
	5				8	6		
				9	2			
		9		5		7		
			4				6	1

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	3	5	7	1	4	9	8	6
8	7	1	6	9	5	3	2	4
4	6	9	2	8	3	1	5	7
3	1	2	5	4	9	7	6	8
5	8	6	3	7	1	2	4	9
7	9	4	8	6	2	5	3	1
1	2	7	4	3	8	6	9	5
9	4	3	1	5	6	8	7	2
6	5	8	9	2	7	4	1	3

Moyen

8	1	4	6	3	5	7	2	9
9	2	5	1	4	7	6	3	8
3	7	6	2	9	8	4	5	1
2	5	8	7	6	1	9	4	3
6	4	3	9	5	2	8	1	7
7	9	1	3	8	4	2	6	5
1	6	7	5	2	9	3	8	4
4	3	9	8	1	6	5	7	2
5	8	2	4	7	3	1	9	6

Difficile

8	5	7	1	2	6	3	4	9
1	9	6	8	4	3	2	7	5
2	4	3	9	7	5	6	1	8
3	1	4	2	5	7	8	9	6
7	2	8	6	9	4	5	3	1
5	6	9	3	8	1	4	2	7
6	3	5	4	1	9	7	8	2
9	7	2	5	3	8	1	6	4
4	8	1	7	6	2	9	5	3

Expert

6	5	2	9	1	8	7	4	3
9	7	8	4	2	3	6	1	5
4	1	3	6	5	7	2	9	8
8	2	9	5	7	4	3	6	1
1	3	7	2	6	9	8	5	4
5	6	4	8	3	1	9	7	2
2	4	5	3	9	6	1	8	7
7	8	6	1	4	2	5	3	9
3	9	1	7	8	5	4	2	6

Recettes

Gratin de brocolis et de pommes de terre

Ingrédients

1 kg de pommes de terre charlottes
 1 kg de brocolis
 50 cl de crème fraîche
 25 cl lait entier
 150 g de crème épaisse
 3 œufs
 200 g d'emmental râpé
 Noix de muscade râpée
 Beurre
 Sel, poivre

Préparation

- 1- Préchauffez le four th.6 (180°C).
- 2- Pelez, lavez et détaillez les pommes de terre en rondelles.
- 3- Faites-les cuire 5 min à l'eau bouillante salée.
Égouttez-les.
- 4- Lavez les brocolis et faites-les blanchir 1 min à l'eau bouillante salée.
- 5- Coupez-le en bouquet.
Beurrez un plat à gratin.
Répartissez les pommes de terre et les fleurs de brocolis.
- 6- Battez les œufs en omelette.
- 7- Mélangez la crème fraîche, la crème épaisse, le lait, les œufs battus, le sel, le poivre et la noix de muscade.
- 8- Versez le tout sur les légumes, saupoudrez d'emmental.
- 9- Enfournes pendant 20 min.



Batbout farci à la viande hachée



Ingrédients :

250 g de viande hachée
 1 oignon
 Cannelle
 Persil
 Sel, poivre noir
 1 poignée de fromage râpé
 1 poignée d'olives vertes coupées finement
 1 oeuf dur

Préparation :

Faire chauffer l'huile dans une poêle. Faire revenir l'oignon haché quelques secondes.

Ajouter la viande hachée et laisser cuire en la détachant avec une fourchette. Saler, poivrer et ajouter une pincée de cannelle et continuer la cuisson.

En fin de cuisson, ajouter le persil ainsi qu'une poignée de fromage râpé.

Laisser tiédir et ajouter les olives vertes ainsi que l'oeuf dur écrasé.

Badigeonner le fond des batbouts de moutarde et farcir de mélange de viande hachée.

On peut ajouter de la laitue ainsi qu'une rondelle de tomate.


DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
+AU RABAIS OU (MAJORATION) . »
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction provinciale de ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation Guelman David Noua site : 1002 19 MAI ASSA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert concernant :

N° AD	OBJET	CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	Estimation de TTC	Qualification et Classification demandées	DATE OUVERTURE
01/2023/EX P.DP.AZ	ELECTION DES PRESTATAIRES DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG-AREF GON -40 01 01004-4004 d'offre ouvert sur offre des prix	20 000,00 DHS	601 000,70 DHS	voir RD	26/04/2023 à 10h00
02/2023/DP.AZ.IV	TRAVAUX DE REMPLACEMENT 4 SALLES PRÉFABRIQUÉES AUX BENS DES ÉCOLES PRIMAIRES RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG-AREF GON ADD J AU RABAIS OU A MAJORATION J	20 000,00 DHS	600 000,04 DHS	Sector A Qualifications demandées (A2) Minimum Classe B	25/04/2023 à 11:00
03/2023/DP.AZ.IV	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE PROVINCIALE D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE A L'ÉCOLE TAKHIB EN ZAYAD A ASSA RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG-AREF GON ADD J AU RABAIS OU A MAJORATION J	20 000,00 DHS	600 000,00 DHS		26/04/2023 à 12:00
04/2023/IN V.DP.AZ ds	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SUUVANTES : ÉCOLE PRIMAIRE MED 6 A ASSA - ÉCOLE PRIMAIRE CHAIR EN KHATYAB A DHS, RELIEVANT DE ASSA-ZAG-	18 000,00DHS	480 000,44 DHS		26/04/2023 à 13:00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés et des bâtiments au siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Éducation Supérieure et des Sports d'ASSA ZAG au téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit venir, séance tenante, au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2262/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GÉNÉRAL
PROVINCE D'OUARZAZATE
DIVISION DU BUDGET ET MARCHÉS
N° /DWM/M

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°03/FDR /2023

Le 04 Mai 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT YOUSSEF BNO TACHAFINE A LA COMMUNE DE TIDILI, PROVINCE D'OUARZAZATE.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [http:// www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de **250.000.00** dhs (deux cent cinquante Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **11 747 724,00dhs** (Onze Million Sept Cent Quarante-Sept Mille Sept Cent Vingt-Quatre Dirhams, 00 Centimes) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics et du chapitre 2 de L'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada 1 1443 (14 décembre 2021).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre :
Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivante :

Classe	Secteur	Qualification
3	A : Construction	A-2 : travaux courants en béton armé – maçonnerie pour bâtiment

Pour les concurrents non installés au Maroc doivent produire le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2263/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 14/2023/PSK/INDH

Le 27 Avril 2023 A 11H , il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de quatorze (14) unités préscolaires aux Communes relevant de la Province de Sidi Kacem : Sidi Azrouz, My Abdelkader, Sidi Ahmed Ben Aissa, Sidi Amour Hadi, Khenichet, Taoughilt et Lamrâh - Province de Sidi Kacem- Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de Soixante mille dirhams (60 000,00). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Trois millions trente cinq mille huit cent soixante quinze dirhams 64 cts (3 035 875,64 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté de la Ministère de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 Décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	4	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DBM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 15/2023/PSK/INDH

Le 27 Avril 2023 à 12H , il sera procédé dans les bureaux de M. le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les travaux de construction de dix sept (17) unités préscolaires aux Communes relevant de la Province de Sidi Kacem : Sidi Al Kamel, Rmilat, Haouafate et Zaggata- Province de Sidi Kacem- Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés (Division du budget et des marchés de la province de Sidi Kacem), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre vingt mille dirhams (80 000,00). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Quatre millions trois cent quarante six mille cinq cent quatre vingt treize dirhams 64 cts (4 346 593,13 dhs) toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêté de la Ministère de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 Décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
A	3	A.2

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2265/PA

NADOR DES COMPTES "DISSOLUTION"

I) Aux termes de P.V.A.G.E en date du 03/03/2023, les associés de la Sté dite: «SUPER-MARKET ROTTERDAM» immatriculé au registre de commerce de Nador sous le N° 20669, ont décidé de :

- Prononcer la dissolution de la société à compter de ce jour.
- Nommer en qualité de liquidateur MR. EL KHAMSSI ABDELAZIZ, demeurant à HOLLAND.
- Fixer le siège de la liquidation à NADOR, HAY LAARASSI IMM KHALID 5

II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 29/03/2023, respectivement sous les N° 5610.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2268/PA

CONSTITUTION MOURASALAT AGADIR

Suivant acte sous seing privé en date du 21 Mars 2023 à Casablanca il a été établi les statuts d'une société SARL AU présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ** MOURASALAT AGADIR ** S.A.R.L AU

CAPITAL SOCIAL : Cent Mille (100.000,00) Dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100(Cent) Dirhams totales libérées, et attribuées à l'associé et gérant unique monsieur CHOKR ELLAH OMAR.

Siège Social : 05, rue Dixmude ler étage , apt 2, Benjdia - Casablanca -

Objet : La Société a pour objet au Maroc :

- Le transport public de voyageurs sur route.

Durée : 99 ans.

Dépôt : le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 21/03/2023 sous le n° 865048, et la société est immatriculée au registre analytique sous le n° 578185.

N° 2269/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TIZNIT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 28/2023/INDH

Le mercredi 03 Mai 2023 à 10 heures 00 min, il sera procédé dans les bureaux du Secrétaire Général de la Province de Tiznit (Salle de Réunions), à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif au contrôle par diagraphie de

quatre (04) forages d'exploitation réalisés au niveau des douars : Ocharne à la commune Ait Issafen; Tizeght et Tifghalt à la commune Ammelene; Ighir N'chaib à la commune Anezi (PRDTS volet INDH 2023)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement à la Division du Budget et des Marchés (service des marchés) de la Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire : 2.000,00 DHS (Deux Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 91 200,00 DHS (Quatre Vingt et Onze Mille, Deux Cent dirhams).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division du Budget et des marchés (Service des mar-

chés) de la Province de Tiznit.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Division Frédictée
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 jourmada I 1443 (14 décembre 2021)

relatif à la dématérialisation des procédures de passage des marchés publics et des garanties pénales.

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée à la Division du Budget et des Marchés

(service des marchés) de la Province de Tiznit au plus tard le mardi 02 Mai 2023 à 16 heures 00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme du certificat d'agrément concernant le domaine suivant : D20.

N° 2270/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SGD.B.M.R.H

AVIS DU MARCHÉ NEGOCIE AVEC PUBLICITE PREALABLE ET MISE EN CONCURRENCE N° 35/MN-INDH/T/2023

Il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs au dossier du marché négocié avec publicité et mise en concurrence concernant **travaux de construction du centre d'éducation et de formation féminine à la ville de Settat-Province de Settat**

Le dossier du marché peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

- Date limite de dépôt des candidatures : Le 17/04/2023 à 10 heures
- Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00 dh (quinze dirhams).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 75 000,00 dh (Soixante quinze mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 249 440,00 dh TTC (quatre million deux cent quarante-neuf mille quatre cent quarante-dirhams TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 26, 29 (paragraphe 1 ; paragraphe 2 alinéa a ; paragraphe 3), l'article 31 (à l'exception de l'alinéa 1 du paragraphe 1), l'article 85 et l'article 86 du décret des marchés publics.

Les concurrents doivent :

- obligatoirement soumissionner leurs offres via le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

La candidature de chaque concurrent doit comprendre :

A- Un dossier administratif constitué de l'ensemble des pièces prévues par l'article 15 du décret des marchés publics :

- 1- Une déclaration sur l'honneur ;
- 2- L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire tenant lieu, le cas échéant ;
- 3- En cas de groupement, une copie légalisée de la convention de la constitution du groupement accompagnée d'une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations le cas échéant, et ce conformément à l'article 157 du décret n° 2-12-349 précité ;
- 4- Lorsque le concurrent est un établissement public, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;
- 5- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;
- 6- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;
- 7- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière ;
- 8- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

Pour les concurrents non installés au Maroc, l'équivalent des attestations visées aux paragraphes 6,7 et 8 ci-dessus délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents sont pas produits.

B-U dossier technique constitué de :

➤ Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du Certificat de qualification et de classification dans le secteur suivant :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A.2	3

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrages publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations le montant, l'année de réalisation, le nom, la qualité du signataire et son appréciation.

N° 2267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI MELLAL-KHENFRA
PROVINCE D'AZILAL
CERCLE D'OUAOUZERTH
CAIDAT D'OUAOUZERTH
CT D'ISSEKSI

Avis du président du conseil communal d' Isseksi

Pour l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle

Au profit des fonctionnaires satisfaisants les conditions réglementaires Au titre L'année 2023

Le président de la commune d' Isseksi annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle Au profit des agents et fonctionnaires de la dite commune , selon le planning suivant:

Type d'examen	Date d'examen	Lieu d'examen	Dernier délai de dépôt candidature	Conditions requise
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade de Rédacteur 2ème G (un poste)	23/04/2023	Siège communal	15/04/2023	Six ans d'ancienneté dans le grade de Rédacteur 3ème grade
Examen d'aptitude professionnelle pour accès au grade d'adjoint technique 2ème G (un poste)	23/04/2023	Siège communal	15/04/2023	Six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3ème grade

Les fonctionnaires concernés devront déposer leur dossier de candidature à la cellule du personnel

la dite commune. Dernier délai, le : **21 Avril 2023 à 14h.**

N° 2266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 07/FDR/2023

Le 26/04/2023 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres « au rabais ou à majoration » pour Travaux de construction de 33 blocs sanitaires aux écoles primaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ (en 03 lots) :

- Lot n°1 : Travaux de construction de 11 blocs sanitaires aux écoles: AGADIR N LAKHMMASS, AGUIOUAR, TAKAYOUTE, SGOUR, ASAKA, BOUZGAREN, AGDIR BOULMANE, AMZAR, AMR-

ZOUASTE, IGRI N LAKHMMASS et AMAS-SINE AIT AALLOUCHE.

- Lot n°2 : Travaux de construction de 11 blocs sanitaires aux écoles des douars : TAMATERTE, ALLOUS, CHIGUER, AKHBA CHCHEN, AMNZAL, IAABASNE, TAFANTANE, TAOUCHTE, ANINSS, TOUG AL KHIR et AIT MARGANE;

- Lot n°3 : Travaux de construction de 11 blocs sanitaires aux écoles des douars : ANAMER, TIMICHL, INMITAR, TAGHFIRTE, IHAJJAMENE, TAGADIRTE, MAOUT IRAKENE, ASSIF N TALLAGHTE, ZRIBA TEDRARA, AL KHAROUA et AGADIR AL FAKRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 25 000,00

Dhs (Vingt cinq mille Dirhams) pour chaque lot. L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de :
• 1 576 594,80 (Un million cinq cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze Dirhams 80 Cts TTC) pour chaque lot.

Le contenu des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. La présentation ainsi que le dépôt doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté de la Ministre des Finances n°21.1982 du 14/12/2021. Les dossiers des concurrents doivent être déposés électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants : Secteur : A - Qualification : A2 - Classe : 4. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2273/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET
DU SPORT
ACADEMIE
REGIONALE
D'ÉDUCATION
& DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION

PROVINCIALE
AL HAOUZ
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 08/FDR/2023

Le 26/04/2023 à 11h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale AL HAOUZ-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix relatif au Suivi technique des travaux de construction de 33 blocs sanitaires.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale AL HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Néant
L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 95 040,00 (Quatre-vingt-quinze mille quarante Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

N° 2274/PA

Royaume du Maroc



وزارة التربة والصيد البحري والصيد
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,
du Développement Rural et des Eaux et Forêts

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2023 /DPA/4/FIDA
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Jeudi Vingt sept Avril Deux Mille Vingt Trois (27/04/2023) à 10 heures, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix, ayant pour objet

Travaux d'aménagement des pistes rurales prévues dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA) de Beni Mellal.
Piste reliant Anoujaf au site touristique des greniers sur 700 m, Commune Territoriale Boufenda Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service support de la D.P.A, Rue de Safi Quartier Administratif Beni Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés public : <http://WWW.marchespublics.gov.ma>;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Doze mille dirhams (12 000,00Dhs).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Six cent treize mille Cinq Cent Dirhams (613 900,00Dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le **13/04/2023 à 09 heures** à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et qualification des entreprises, comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
7	7-1 Aménagement de pistes agricoles et rurales	5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2271/PA

ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts
DRA de Beni Mellal-Khenifra

Direction Provinciale d'Agriculture de Beni Mellal

Programme de Développement Rural des Montagnes de l'Atlas (PDRMA)
-Province de Beni-Mellal-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/2023/DPA4/FIDA DU 28 /04 /2023 A 10 HEURES.
(Séance publique)**

Le vendredi Vingt Huit Avril Deux mille Vingt-trois (28/04/2023) à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des pistes rurales prévues dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA) de Beni Mellal.
Extension de la piste reliant la R317 et le périmètre Ait Mouch sur 2 km, commune territoriale Naour, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Bureau des Marchés au Service de Support de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Trente mille Dirhams (30 000,00 Dhs).**

Le budget prévisionnel maximum, TTC, pour l'exécution des travaux à réaliser est de **Un million sept cent dix-huit mille sept cent quatre-vingt-seize Dirhams et 00 Centimes (1 718 796,00 Dhs).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal sis rue de Safi, quartier administratif Beni Mellal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis rue de Safi, quartier administratif Beni Mellal ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics ;
- Soit les remettre au président du jury de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux le 13/04/2023 à 10 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. Les entreprises installées au Maroc sont appelées à fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et qualification des entreprises, comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
7	7-1 Aménagement de pistes agricoles et rurales.	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 2272/PA

CLUB DECOR SARL
Au capital de 2.600.000,00 Dirhams
Siège social: 47 RUE DES ACACIAS
CASABLANCA
R.C. : 34125
AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/03/2023 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1- RATIFICATION DE CESSIION DES PARTS SOCIALES :

L'assemblée ratifie la cession de 23.400 parts sociales, détenues respectivement 15.600 parts par MR BOUCHAIB ABOUSALHAM, 5200 parts par MME RABIA KARROUT, 1300 parts par MR OMAR ABOUSALHAM et 1300 parts par MME HOUDA ABOUSALHAM à MR AYUB EL AISSAOUI au prix forfaitaire de dix mille (10.000) dirhams.

2- DEMISSION ET NOMINATION DES GERANTS: MR BOUCHAIB ABOUSALHAM est démissionnaire de ses fonctions de gérant unique de la société à compter du 06/03/2023.

MR AYUB EL AISSAOUI est nommé gérant unique de la société CLUB DECOR à compter du 06/03/2023.

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA le 23/03/2023 sous le numéro 864027

N° 2275/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEURE
WILAYA DE LA REGION DRAA -TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
PACHALIK MY ALI CHERIF
COMMUNE MY ALI CHERIF
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 04/2023/CTMAC

Le : 27/04/2023 à 11 H, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune MY ALI CHERIF, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, pour :

Objet : AMENAGEMENT DES TROTTOIRS ET DES RONDS-POINT DE LA COMMUNE MY ALI CHERIF

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. www.marchespublics.gov.ma

* Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (12152,00Dh) (douze mille cent cinquante deux dirhams).

* L'estimation du coût de la prestation est fixé à la somme de : (810.084,00Dh) (Huit Cent dix Mille qua-

tre vingt quatre DIRHAMS.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

* Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune.

* Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

* Soit les envoyer sur support électronique sous forme de soumission électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2276/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale Casablanca-Settat
Délégation Provinciale de Settat

Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2023

Le 26/04/2023, à 10 heures, il sera procédé ;

dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Settat sis à BD Bir Azarane Settat, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :
* Brancardage des malades à l'intérieur des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier Provincial Settat (Hôpital Hassan II de Settat, Hôpital de proximité de Ben Ahmed Et le Centre de rééducation de Settat)Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams) Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : huit cent dix neuf mille quatre vingt sept dhs et 36cts (819087,36) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349

du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Settat

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigé par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au bureau des marchés du CHP de Settat , le : 25/04/2023 avant 12h, date et heure limite.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2277/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale Casablanca-Settat
Délégation Provinciale de Settat

Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2023

Le 27/04/2023 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Settat sis à BD Bir Azarane Settat, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

* le lavage et la distribution du linge des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier Provincial Settat (Hôpital Hassan II de Settat, Hôpital de proximité de Ben Ahmed) Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre hospitalier Provincial de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30 000,00 (Trente Mille Dirhams)

Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 585062,40 dhs (Cinq cent quatre vingt cinq mille soixante deux dhs et 40 cts) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers

des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du chef du pôle des affaires administratives du centre hospitalier Provincial de Settat.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la documentation technique exigé par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés au bureau du chef de pôle des affaires administratives du CHP de Settat , le :24/04/2023 avant 12h, date et heure limite.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2278/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la protection sociale
Direction Régionale Casablanca-Settat
Délégation Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SEGMA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المنطقة الجهوية لدار البيضاء - سطات
المنطقة الإقليمية بطنجة
المركز الاستشفائي الإقليمي بطنجة
محمد بن عبد الله

Programme Prévisionnel de l'exercice budgétaire 2023

En application des dispositions de l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics, le directeur du Centre Hospitalier Provincial de Settat annonce son programme prévisionnel des marchés qu'il envisage de lancer au titre de l'année budgétaire 2022, comme suit :

projet	Objet de l'appel d'offres	Lieu d'exécution	Mode de passation	Date prévue pour la passation	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés au PNE
Fournitures	Achat de fournitures de bureau , papeterie et imprimés pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-32-97	Marchés réservés au PNE
	Achat des fongicides affilés à la radiologie et au laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Août 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des produits chimiques et biologiques de laboratoire pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Août 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des produits pharmaceutiques pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juin 2022	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Achat des gaz médicaux pour le centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , et Hôpital de proximité de ben Ahmed	APPEL D'OFFRE OUVERT	Juillet 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
Services	Prestation de Brancardage des malades à l'intérieur des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Août 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Prestation de lavage et distribution de linge des Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Août 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Activités d'accueil et d'enregistrement des malades pour les Hôpitaux du centre hospitalier Provincial de Settat (Hôpital Hassan II de Settat et Hôpital de proximité de ben Ahmed et le centre de rééducation de Settat)	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Novembre 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	
	Collecte et traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques générés par les Hôpitaux du centre hospitalier provincial de Settat	Hôpital Hassan II de Settat , Hôpital de proximité de ben Ahmed et Centre de rééducation de Settat	APPEL D'OFFRE OUVERT	Août 2023	Bd Bir Azarane Settat 0523-40-36-44	

N° 2279/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :

06/2023/B.G.C./PAZ

Le 2 MAI 2023 à 11 Heures

il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : CREUSEMENT DES PUITES AU COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS PROVINCE AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million six cent vingt-quatre mille

huit cent dirhams, 00 Cts (1.624.800,00 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2280/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
GROUPEMENT DES
COMMUNES HAUT
ET MOYEN ATLAS
D'AZILAL

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT N° :

07/2023/B.G.C./PAZ
LE 02 MAI 2023 A 12 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

ÉQUIPEMENT DES PUITES AU COMMUNES RELEVANT AU GROUPEMENT DES COMMUNES HAUT ET MOYEN ATLAS AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trente mille dirhams, 00 Cts (30.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million deux cent cinquante-quatre dirhams, 00 Cts (1.254.000,00 DH).

Les concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché publics ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Budget et des marchés du Groupement Haut et Moyen Atlas d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission

d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2281/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE L'ORIENTAL
AGENCE REGIONALE D'EXECUTION
DES PROJETS DE L'ORIENTAL



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRE DES PRIX

Il sera procédé, au siège de l'AREP de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix désignés ci-après :

Appel d'offre N°	Objet	Coût prévisionnel (000) TTC	Estimation de l'adjudication (EN 000 TTC)	Date et heure de l'ouverture des plis	pièces justificatives à fournir
26/2023/AREPO	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES DE NADOR	40 000,00	3 098 340,00	11/05/2023 A 09h00	L'article 7 et 8 du règlement de consultation
27/2023/AREPO	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA MAISON DES JEUNES DE NADOR	15 000,00	779 400,00	11/05/2023 A 10h00	L'article 7 et 8 du règlement de consultation
30/2023/AREPO	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU - Convention de partenariat pour le développement d'un écosystème de formation insérée dans les métiers du digital au niveau de la Région de l'Oriental -	30 000,00	3 029 024,00	11/05/2023 A 10h00	L'article 7 et 8 du règlement de consultation
34/2023/AREPO	ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE (PARTIE FOURNITURE DE PORTES D'ORDINATEURS-LEVE TRANCHE) -Convention de partenariat pour le développement d'un écosystème de formation insérée dans les métiers du digital au niveau de la Région de l'Oriental -	30 000,00	2 892 000,00	11/05/2023 A 10h00	L'article 7 et 8 du règlement de consultation
31/2023/AREPO	LES PRESTATIONS D'ASSURANCES MULTIRISQUES ; ASSURANCE DE LA RESPONSABILITE CIVILE ; ASSURANCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL POUR LE PERSONNEL DE L'AREPO	2 000,00	90 000,00	Le 12/05/2023 à 09h00	L'article 3 du règlement de consultation
33/2023/AREPO	L'ELABORATION DE LA COMPTABILITE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS DE L'ORIENTAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2022	2 000,00	20 000,00	Le 12/05/2023 à 10h00	L'article 10 et 11 du règlement de consultation

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

- Pour l'appels d'offres N° 26/2023/AREPO ; N°26/2023/AREPO ; N° 36/2023/AREPO :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie des Finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14/12/2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires :

- ✓ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- ✓ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret 2-19-49 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019).

- Pour l'appels d'offres N° 27/2023/AREPO ; 31/2023/AREPO ; 33/2023/AREPO :

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret 2-19-49 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019).

Les échantillons et les catalogues seront déposés au service des marchés de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de l'Oriental sis à l'Avenue le Prince Héritier My El Hassan Immeuble 76- Oujda, au plus tard le 08/05/2023 avant 15h00 contre délivrance du maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

N° 2283/PA

N° 2282/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE BAB SAÏB KENTRA
PROVINCE DE SIDI FACEM
CIRQUE DE CHARRA
CADRE DE ZENAGA
COMMUNE DE BAB TIOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 01/2023

Le mardi 2 mai 2023 à 10 heures du Matin, il sera procédé au bureau du Président de la Commune de Bab Tiouka à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'Aménagement des chemins vicinaux et pistes en tout-venant à la commune de Bab Tiouka - Province de Sidi Facem - Lot Unique -.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la Commune de Bab Tiouka.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

www.marchéspublics.gov.ma.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante mille dirhams (40.000,00 dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un NEUF CENT MILLE dirhams 00 cts. (900.000,00 Dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la Commune de Bab Tiouka.
- ✓ Soit envoyer par voie électronique.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification d'après :

Secteur	Qualification	Classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine.	B1 : Travaux de terrassement routiers courants.	5
	B3 : Ouvrages d'assainissement routier et traitement de l'environnement.	5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Khamich

Horizons

La société des algorithmes et ses mécontentements

La civilisation moderne s'est construite en ajoutant les marchés et la bureaucratie à d'autres modes d'organisation humaine beaucoup plus anciens : la redistribution, la réciprocité et la démocratie. Mais l'essor rapide de la gouvernance par algorithmes pourrait représenter un autre changement d'époque – et ce ne sera pas pour le mieux.

À mon avis, l'ouvrage d'économie politique le plus profond et le plus perspicace écrit dans les années 2010 n'était ni un article de journal, ni une monographie, ni un livre au sens traditionnel. Il s'agissait plutôt d'un symposium en ligne. Dans Red Plenty: A Crooked Timber Book Event, des universitaires et des intellectuels, convoqués par le politologue Henry Farrell, ont utilisé un nouveau mode de communication imprimée pour réagir au livre très intéressant de Francis Spufford, *Red Plenty*.

Spufford avait analysé la tentative étonnamment infructueuse de l'Union soviétique d'utiliser la bureaucratie et les mathématiques pour construire une société meilleure que celle qui pourrait être obtenue en utilisant les marchés. Pourtant, chaque fois que je reviens à *Red Plenty: A Crooked Timber Book Event*, je suis frappé par les idées de ses contributeurs sur les dilemmes insurmontables générés par l'économie de marché moderne elle-même. Je suis également toujours frappé par le succès de «l'événement du livre» dans l'utilisation des nouvelles technologies pour conduire un changement qualitatif dans la façon dont nous communiquons et arrivons à comprendre le monde ensemble.

J'ai réfléchi à ces questions parce que Farrell a récemment publié un nouvel article, "L'économie morale du modernisme high-tech". Lui et la sociologue Marion Fourcade soutiennent qu'Internet et sa progéniture (ce qu'ils appellent le «modernisme high-tech») changent le monde d'une manière aussi profonde que la montée de l'économie de marché et la bureaucratiation de la société sous l'Etat moderne.

Cet argument concerne le fondement même de la société humaine. En tant qu'individus, nous, les humains, sommes faibles et impuissants. Ce n'est qu'avec les connaissances que nous acquérons de la vie au sein d'une culture que nous pouvons



survivre. Mais pour avoir une culture ou produire quoi que ce soit, nous devons nous organiser et nous coordonner dans une intelligence collective et une entité distribuée. Pendant des milliers d'années, nous avons généralement eu trois modes différents de maintien d'une telle organisation. Le premier est la redistribution : les informations, les ressources et les produits utiles circulent dans un pool centralisé puis ressortent sous la forme de tâches assignées, d'outils, de récompenses ou de soutien social. Le deuxième mode a été la réciprocité : chaque ménage est lié à d'autres dans des relations d'échange de cadeaux à long terme qui tendent vers un équilibre approximatif. Et, parce qu'il n'y a que six degrés de séparation dans la plupart des sociétés humaines, les besoins d'une unité affecteront les actions de beaucoup d'autres. Enfin, il y a la démocratie : les gens utilisent le débat et la discussion pour parvenir à un consensus approximatif et obtenir un large soutien à un plan convenu. Bien sûr, chaque mode d'organisation implique un mode de distribution et d'autorisation, pour répondre à la question de savoir qui devrait avoir le plus de bonnes choses (qui devrait être «plus égal» que les autres). Avec la redistribution, le pouvoir revient à celui qui est au centre du système ; avec la réciprocité, à ceux qui ont le plus de ressources et d'amis ; et avec la démocratie, à ceux qui ont la langue d'argent.

Avec l'avènement de la modernité, nous avons ajouté deux modes supplémentaires : l'économie de marché conçue par la classe des affaires et la bureaucratie,

telle qu'organisée par l'Etat moderne. Le marché est inégalé en tant qu'outil de crowdsourcing de solutions aux problèmes. Mais, en pratique, sa portée se limite à satisfaire les demandes des riches, en assurant l'utilisation efficace de ces choses qui, justement, commandent un prix de marché.

De même, la bureaucratie est particulièrement puissante et capable de classer et de normaliser les choses, ce qui lui permet d'avoir une vue d'ensemble d'une manière qu'un système de réciprocité ou de redistribution ne peut pas. Mais, bien sûr, cela peut aussi donner lieu à de nombreuses inefficacités.

Notre civilisation puissante, mais profondément imparfaite et inégale, a été construite en ajoutant des marchés et de la bureaucratie à nos trois modes d'organisation d'origine. Mais maintenant, Farrell et Fourcade préviennent que nous ajoutons un sixième mode : l'algorithme.

Selon les techno-optimistes, une société d'algorithmes serait bien meilleure que tout ce que nous pouvons espérer créer avec les marchés et la bureaucratie. Contrairement à un marché, un algorithme ne se limite pas à voir uniquement les demandes monétaires des riches et les coûts monétaires imposés par ceux qui ont réussi à revendiquer des droits de propriété. Et contrairement à une bureaucratie, une société algorithmique ne vous forcera pas, une cheville carrée, dans un trou rond.

Les «experts» ne décideront plus à quelle catégorie vous devriez appartenir. Au lieu de cela, des groupes d'affinité surgiront spontanément des préférences ré-

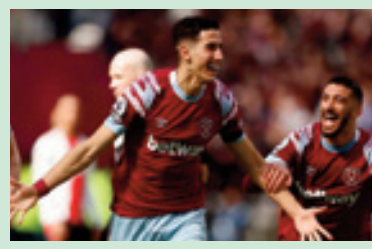
vélées exprimées par les paroles et les actions des gens. Des ressources seront mobilisées pour servir chaque individu en puisant dans le pouvoir unique des économies d'échelle.

Est-ce un espoir que nous devrions tous partager ? Certes, lorsque la bureaucratie est arrivée en tant que nouveau mode d'organisation, elle a effacé les formes tacites de savoir, perturbé le désordre de la vie des gens et les a relégués dans les catégories les plus utiles à ceux qui détenaient les leviers du pouvoir. De même, les marchés ont introduit de nouvelles externalités massives et coûteuses en donnant la priorité aux besoins des riches. Mais y a-t-il une bonne raison de penser qu'une société algorithmique corrigerait ces défauts, ou qu'elle n'introduirait pas elle-même de nouveaux problèmes massifs ? Le concept du prix Nobel d'économie Daniel Kahneman de penser «vite» et «lentement» peut nous aider à voir ce qui est en jeu, ici. Une société algorithmique ne servirait que notre côté "réflexion rapide", constamment à la recherche de "l'engagement" - c'est-à-dire la peur et la rage. Tout comme les marchés s'occupent des riches, les algorithmes s'occupent de nos pires impulsions.

Une société clickbait n'est la vision de personne de l'utopie. Pourtant, je le crains, c'est là que les tendances actuelles nous portent.

Par J. Bradford DeLong
Professeur d'économie à l'Université de Californie à Berkeley et chercheur associé au National Bureau of Economic Research

Sport



Nayef Aguerd offre la victoire à West Ham

Le club de West Ham s'est imposé, dimanche, à domicile contre Southampton, grâce à l'international marocain Nayef Aguerd, qui a inscrit l'unique but du match, pour le compte de la 29^e journée de Premier League.

Le Lion de l'Atlas a sauté plus haut que tout le monde pour reprendre de la

tête un centre de l'Allemand Thilo Kehrer, à la 25^e minute de jeu, signant son premier but avec les Hammers.

Les Londoniens s'appuieront ensuite sur leur charnière défensive, composée d'Aguerd et de Kurt Zouma, ainsi que sur la performance de leur gardien Lukasz Fabianski, pour conser-

ver ce score jusqu'au coup de sifflet final.

Cette victoire décisive pour West Ham, face à un adversaire direct dans la lutte pour le maintien, lui permet d'occuper le 14^e rang avec 27 points, tandis que les Saints restent derniers avec 23 points.

La passe de trois des clubs marocains en compétitions continentales

Le Wydad et le Raja de Casablanca, engagés dans la Ligue des champions et l'AS FAR, qui dispute la Coupe de la CAF, ont terminé la phase de poules en tête de leurs groupes respectifs, confirmant leurs ambitions pour ces compétitions.

Le Raja de Casablanca, première équipe à se qualifier pour le prochain tour, s'est imposé face au club tanzanien de Simba SC sur le score de 3 buts à 1, vendredi au Complexe sportif Mohammed V, pour le compte de la sixième journée du groupe C.

Les Verts ont ouvert le score grâce à Hamza Khabba (44^e), avant que Jean Othos n'égalise à la 48^e minute pour les visiteurs. Hamza Khabba est revenu à la charge en transformant un penalty à la 70^e minute. Son coéquipier Mohamed Boulacout a scellé le sort du match à la 86^e minute.

À la faveur de cette victoire, le Raja de Casablanca termine la phase de groupes en tête avec 16 points, suivi de son adversaire du jour, Simba SC (9 pts), de Horoya Conakry (7 pts) et de Vipers SC (2 pts).

L'autre représentant du Maroc à la Ligue des champions de la CAF, le Wydad de Casablanca, s'est imposé face au club algérien de la Jeunesse Sportive Kabylie (JSK) par 3 buts à 0, samedi soir au complexe sportif Mohammed V pour le compte de la 6^e et dernière journée du groupe A.

Les Rouge et Blanc l'ont emporté



grâce à un doublé de Junior Sambou (32^e, 51^e) et un but de Zouhair El Moutaraji (87^e). Les deux clubs sont déjà qualifiés pour les quarts de finale de cette compétition.

Grâce à cette victoire, le WAC termine en tête de ce groupe avec 13 points, devant son adversaire du jour (10 pts). Le club angolais de Petro Atletico est 3^e (7 pts), alors que les Congolais de l'AS Vita Club occupent la 4^e place (4 pts).

En Coupe de la CAF, l'AS FAR a ramené le nul de la pelouse de la formation togolaise d'Asko Kara (1-1), dimanche soir au stade de Kégué de Lomé, en match comptant pour la sixième journée du groupe C.

Barowheou Justin Yéré a ouvert le score pour Asko Kara (24^e), avant que Edison Borges n'égalise pour les Militaires à la 40^e minute.

Dans l'autre match de ce groupe, le club égyptien de Pyramids a pris le meilleur sur Future FC (2-1).

Au terme de cette 6^e et dernière journée de la phase de poules, l'AS FAR est en tête avec 11 points, avec un meilleur goal average par rapport à Pyramids, deuxième avec 11 unités. Future FC est troisième, alors que Asko Kara termine dernier de la poule.

Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu ce mercredi au Caire (18h30 GMT).

Le satisfecit de Fernando Da Cruz

L'entraîneur de l'AS FAR, Fernando Da Cruz, a exprimé son satisfecit après la qualification, dimanche soir, de son équipe pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), suite à son match nul en déplacement face à l'équipe togolaise de KARA (1-1).

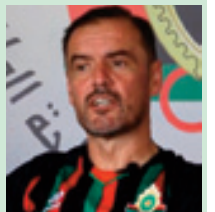
"Je suis vraiment satisfait de la prestation de mes joueurs ce soir. Je les félicite énormément puisque malgré le carême, ils ont été à la hauteur. Nous avons joué dans des conditions compliquées, notamment l'état de la pelouse qui n'était pas bonne, mais aussi le climat qui est humide", a dit Da Cruz.

"Malgré ces éléments, mes joueurs ont été énormes et nous avons réussi à décrocher non seulement la qualification mais également la première place du groupe C. Nous allons maintenant commencer par préparer les quarts de finale", a déclaré le technicien français qui a également souligné le manque d'efficacité de ses joueurs en première période notamment. "En première période, on pouvait marquer un ou deux autres buts mais mes attaquants n'ont pas été lucides devant les buts, la faute aussi au gardien de l'Asko de Kara qui a sorti un ou deux parades", a-t-il précisé.

Par ailleurs, Fernando Da Cruz a fait un clin d'œil à l'équipe féminine de l'AS FAR qui vient de remporter la Coupe du Trône de football face au Sporting Casablanca sur le score de 5 buts à 0, samedi au Complexe Prince Héritier Moulay El Hassan à Rabat. "C'est un week-end doublement béni pour notre club puisque notre équipe féminine vient de remporter la Coupe du Trône et je les félicite pour cette performance", a-t-il dit.

Naturellement les joueurs de l'AS FAR sont également heureux après cette qualification. "On savait que le match allait être difficile et nous avons tout donné. On vient de prendre un point précieux qui nous qualifie, et nous sommes vraiment satisfaits", a déclaré à la MAP, Bakari Mané. L'attaquant sénégalais de l'AS FAR croit en la capacité de son équipe à aller chercher ce trophée. "Nous allons travailler dur pour aller chercher le titre, tout est possible", a-t-il ajouté.

Son coéquipier Joseph Guédé Gnadou est tout aussi heureux. "Nous sommes en joie, c'est un réel plaisir pour toute une équipe, toute une ville. Ça fait plusieurs années que nous ne sommes pas qualifiés pour les quarts de finale. Nous sommes vraiment heureux de ramener cette qualification à la maison", a déclaré le joueur de l'AS FAR.



L'UTS surclasse le HUSA

L'Union Touarga a battu le Hassania d'Agadir par un but à zéro pour le compte de la 21^{ème} journée de la Botola Pro D1, dimanche, au Complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat.

L'UTS a ouvert la marque à la 90^e+1 minute grâce à un but, de Tawfik Bentayeb.

Cette journée se poursuivra ce soir à 22 heures avec la programmation de deux matches, à savoir RSB-JSS et OCK-MAS.

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 21^{ème} journée de la Botola Pro D2 de football:

ASS-RCOZ : 3-0

CAK-USMO : 0-0

CAYB-WST : 1-0

OD-JSM : 1-0

RAC-IZK : 1-0

L.Marrakech-RCAZ : 0-1

À noter que le match WAF-CJBG aura lieu ce soir à 22 heures, alors que la rencontre SM-RBM devait être disputée hier.

37^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis

Qualification de Reda Bennani pour le tableau final

Le tennisman marocain Reda Bennani s'est qualifié, dimanche à Marrakech, pour le tableau final de la 37^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis dont les compétitions se poursuivront jusqu'au 9 avril courant dans la cité ocre.

La qualification de Bennani pour le prochain tour de cette manifestation sportive qui connaît la participation de joueurs internationaux issus de 21 pays, dont 20 figurant au Top 100 du classement mondial ATP, est survenue après sa victoire face au Tchèque Vit Kopřiva par deux manches à zéro : 7-6 et 7-5.

Par ailleurs, son compatriote, Walid Ahouda a été éliminé lors de ce tour qualificatif pour le tableau final suite à sa défaite face au Bulgare Dimitar Kuzma-

nov par deux sets à zéro : 6-2 et 6-1.

Les compétitions de la 37^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis, épreuve du circuit ATP Tour 250, ont démarré, dimanche au Royal Tennis Club de Marrakech (RTCMA), avec les matches qualificatifs pour le tableau final de cette prestigieuse manifestation sportive.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce tournoi est organisé par la Fédération Royale marocaine de tennis (FRMT) en coordination avec le RTCMA.

Ainsi, huit matches qualificatifs ont été programmés au cours de cette première journée, marquée par la participation de deux tennismen marocains Walid Ahouda et Reda Bennani, alors

que leurs compatriotes Elliot Benchetrit, Adam Moundir et Younés Lalami Laaroussi ont bénéficié d'une wild card pour la participation au tableau final de ce tournoi.

À noter que cette 37^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de tennis, qui demeure le seul tournoi de ce niveau sur le continent africain, connaît la participation de joueurs de classe mondiale, notamment l'Italien Lorenzo Musetti, classé 21^e mondial, le Britannique Daniel Evans (29), le Belge David Goffin (40), tenant du titre, et le Français Benjamin Bonzi (45).

Concernant les compétitions "doubles", elles verront la participation d'Elliot Benchetrit, Adam Moundir, Younés Lalami Laaroussi et Hamza El Amine.